
RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2014

Bogart
2014

SOMMAIRE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

2014

Attestation du Rapport Financier Annuel

Rapport de gestion

Rapport RSE

Rapport de vérification de la sincérité des informations relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale

Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne

Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Jacques Bogart

Comptes consolidés

Bilan consolidé

Compte de résultat consolidé

Etat global des gains et pertes consolidés

Tableau d'évolution des capitaux propres et consolidés

Tableau des flux de trésorerie consolidés

Notes annexes aux états financiers consolidés

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Comptes annuels

Bilan

Compte de résultat

Tableau d'évolution de la situation nette

Tableau des flux de trésorerie

Annexe aux comptes annuels

Résultats au cours des cinq derniers exercices

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

JACQUES BOGART

PARIS

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport annuel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant l'exercice, de leur incidence sur les comptes annuels, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquelles elles sont confrontées.

Paris, le 4 mai 2015

David Konckier
Président-Directeur Général

13, rue Pierre Leroux - 75007 Paris - Tél. : 01 53 77 55 55

S.A. au capital de 1 086 200,93 € - RCS PARIS 75 B 63 43
TVA Intracommunautaire : FR 83 304 396 047 - Siret 304 396 047 00108 - Code APE : 6420 Z
Siège social : 76-78, avenue des Champs Elysées - 75008 Paris - France

JACQUES BOGART
Société anonyme au capital de 1.086.200,93 €
Siège social : 76/78 avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS
R.C.S. PARIS B 304 396 047 (75 B 06343)

Rapport de gestion
Exercice clos au 31 décembre 2014

LE GROUPE JACQUES BOGART

Jacques Bogart est spécialisé dans la production et la commercialisation de produits de parfumerie et de cosmétique.

La commercialisation des produits est assurée en France par un réseau de parfumeries sélectives et à l'international par des distributeurs locaux et via les filiales du groupe.

Les filiales françaises du Groupe distribuent les produits dans le monde entier. Deux d'entre elles, produisent, conditionnent les produits du Groupe, et assurent les services de préparation et d'expédition des commandes à travers ses propres sites.

Les marques du Groupe sont distribuées en Belgique, en Allemagne et Autriche, en Italie, en Espagne, au Portugal et en Chine par des sociétés commerciales implantées dans ces marchés et filiales de Jacques Bogart SA.

Les licences concédées au groupe représentent une part peu significative du chiffre d'affaires consolidé du groupe.

Par ailleurs, le Groupe octroie des contrats de licences par le biais de sa filiale Ted Lapidus, propriétaire de la marque Ted Lapidus.

RAPPORT D'ACTIVITE SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Périmètre de consolidation

Au cours de l'exercice 2014, le périmètre du Groupe Jacques Bogart a été modifié par la création de la société APRIL LDA Portugal et le début d'activité de la société PARFULUX FZE Dubaï UAE, filiales détenues à 100% par Jacques Bogart S.A.

Chiffres clés

En milliers d'euros	31/12/14	31/12/13	Variation 2014/2013
Chiffre d'affaires	80.720	85.468	- 5%
Produits des licences	2.806	2.846	- 1%
Résultat opérationnel	11.761	12.693	- 7%
Résultat financier	736	(1.787)	-
Résultat avant impôt	12.221	10.715	+14%
Résultat net	8.483	7.173	+18%

Chiffre d'affaires par zone géographique

En millions d'euros	31/12/2014	31/12/2013	Variation
France	15	15	-
Europe hors France	43	43	-
Moyen Orient / Russie	10	13	-23%
Amérique	9	11	-18%
Afrique	2	1	+100%
Asie	2	2	-
TOTAL	81	85	-5%

Chiffre d'affaires par activité

En millions d'euros	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Activité gros parfums & cosmétiques	41	45	- 9%
Activité détail parfums & cosmétiques	40	40	-
TOTAL	81	85	- 5%

Activité « gros » parfums et cosmétiques

L'activité principale du Groupe, l'« activité gros » parfums et cosmétiques, s'organise autour de 2 familles de produits :

- parfums : Le CA généré en 2014 est de 31 M€ contre 33 M€ en 2013
Marques Bogart, Ted Lapidus, Carven et Euroluxe détenues en propre.
En outre, le Groupe détient les licences de parfums Chevignon, Lee Cooper, Naf Naf.
- cosmétiques : Le CA généré en 2014 est de 10 M€ contre 12 M€ en 2013.
Marques Méthode Jeanne Piaubert, Stendhal et Vegetable Garden détenues en propre.

Chiffres clés des principales sociétés de l'activité « gros » parfums et cosmétiques (en K€) :

<u>Parfums Jacques Bogart SASU</u>	<u>31/12/14</u>	<u>31/12/13</u>	<u>Variation</u>
Chiffre d'affaires	15.056	17.441	-14%
Résultat d'exploitation	4.207	4.672	-10%
Résultat net	2.792	2.891	-3%
<u>Parfums Ted Lapidus SAS</u>	<u>31/12/14</u>	<u>31/12/13</u>	<u>Variation</u>
Chiffre d'affaires	7.856	10.363	-24%
Résultat d'exploitation	2.038	2.702	-25%
Résultat net	1.509	1.833	-18%
<u>Jeanne Piaubert SAS</u>	<u>31/12/14</u>	<u>31/12/13</u>	<u>Variation</u>
Chiffre d'Affaires	4.727	5.314	- 11%
Résultat d'exploitation	(753)	(713)	
Résultat net	(942)	709	

Activité « détail » parfums et cosmétiques

Le second domaine d'activité, « l'activité détail » parfums et cosmétiques du Groupe, est réalisée à travers les filiales Athenais SAS en France et April Cosmetics and Perfumes Chain Stores Ltd en Israël, deux chaînes de parfumeries de détail qui possèdent respectivement 10 et 35 boutiques mais également à travers la filiale Rose de France SAS possédant 2 boutiques dans le sud de la France et la nouvelle filiale April LDA Portugal possédant une boutique à Porto.

Le CA généré est de 40 M€ en 2014, identique à celui de 2013.

Chiffres clés des principales sociétés de « l'activité détail » en K€ :

<u>April Ltd</u>	<u>31/12/14</u>	<u>31/12/13</u>	<u>Variation</u>
Chiffre d'Affaires	29.573	30.014	-1%
Résultat d'exploitation	1.189	430	+176%
Résultat net	637	86	-
<u>Athenais SAS</u>	<u>31/12/14</u>	<u>31/12/13</u>	<u>Variation</u>
Chiffre d'Affaires	6.392	6.665	- 4%
Résultat d'exploitation	217	213	+2%
Résultat net	474	458	+3%

Evolution du résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe en 2014 s'inscrit à 11 761 K€ contre 12 693 K€ en 2013, soit 15 % du chiffre d'affaires de l'exercice 2014.

Résultat financier

Le résultat financier du Groupe de 736 K€ se décompose comme suit :

Intérêts perçus	14 K€
Intérêts et charges assimilées	- 1.647 K€
Résultat de change	1.965 K€
Produits nets de cessions de valeurs mobilières	610 K€
Charge nette sur cession de valeurs mobilières	- 269 K€
Plus-value sur instruments financiers	10 K€
Dotations nettes aux provisions	904 K€
Perte sur créances liées à des participations	- 851 K€

Résultat net

Le résultat net du Groupe de l'exercice 2014 s'inscrit à 8.483 K€ contre 7.173 K€ sur l'exercice 2013.

Ces chiffres tiennent compte des éléments suivants :

- la baisse du chiffre d'affaires
- l'amélioration de la marge commerciale
- l'abandon partiel de compte courant d'associés
- l'effet positif du change

Endettement financier

- L'endettement financier net du Groupe JACQUES BOGART s'élève à 22.558 K€.

- A fin 2014, l'endettement du Groupe est constitué (en K€) :

Emprunts obligataires	10.702
Compte courant d'actionnaires	6.438
Emprunts auprès d'établissements de crédit	5.018
Emprunt sur acquisition en crédit-bail	3.206
Concours bancaires	21.034

Affectation des résultats

Les comptes de la Société JACQUES BOGART SA pour l'exercice clos au 31 décembre 2014 font ressortir un résultat net d'un montant de 2.536.825,84 €.

Ce résultat de 2.536.825,84 € sera affecté de la façon suivante :

- au poste « Autres Réserves » pour un montant de 399 322,84 € qui deviendra ainsi créditeur pour la somme de 23 563 392,58 €,

- au paiement de dividendes pour un montant de 2 137 503,00 €.

Le dividende net revenant à chaque action s'établit comme suit :

- dividende net distribué au titre de de l'exercice 2014 : 2 137 503,00 €
- dividende distribué par action : 3,00 €

Nous vous indiquons à cet égard que l'article 9 de la loi de finances 2013 soumet les dividendes et les produits de placement à revenu fixe à l'imposition au barème progressif de l'IR et supprime le prélèvement forfaitaire libératoire pour les revenus perçus à compter du 1^{er} janvier 2013.

La mise en paiement du dividende sera effectuée dans les trente jours suivant la date de la présente Assemblée Générale.

Montant des dividendes des trois derniers exercices :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

<u>Années</u>	<u>Dividende total distribué</u>	<u>Dividende net par action</u>
2011	4 488 756,30 €	6,30 €
2012	12 504 392,55 €	17,55 €
2013	2 351 253,30 €	3,30 €

Activités de recherche et de développement

La Direction de la Recherche de la société JACQUES BOGART SA fournit à ses filiales opérationnelles l'ensemble des informations nécessaires au développement de nouveaux produits. Des études scientifiques avec des performances à atteindre sont réalisées en collaboration avec les responsables de chaque marque.

Facteurs de risques

La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe. Ces risques figurent de manière détaillée sur notre site : <http://www.jbogart.com/infosfi/>

La société réalise une part importante de son chiffre d'affaires en devises, principalement sur le Dollar américain et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de cette devise (24% des ventes totales).

La politique de risque de change de la société vise à couvrir les créances commerciales en Dollar américain de l'exercice, cette couverture n'est pas systématique.

La société considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

La société est soumise à des covenants bancaires pour trois emprunts.

Les covenants attachés aux emprunts contractés par la société-mère sont les suivants :

EMPRUNT A MOYEN TERME

- dettes financières nettes/EBITDA <2,00
- cash flow libre/service de la dette >1,10

EMPRUNTS OBLIGATAIRES

- dettes financières nettes/EBITDA <3,00
- dettes financières nettes/fonds propres <1,00

En 2014, l'ensemble de ces covenants sont respectés.

Evolution et perspectives d'avenir

Notre Groupe continue à investir pour assurer sa pérennité et son développement sur les deux axes suivants :

- Accroissement de vente « retail » en augmentant à court et moyen terme le réseau de magasins détenus en propre.
- Développement de ses propres marques et notamment le développement de la marque CARVEN.

Evènements importants survenus au cours de l'exercice 2014

Afin d'accélérer le développement des activités du groupe, un abandon partiel de compte courant a été consenti au cours de l'exercice par un actionnaire pour un montant de 6 000K€.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2014

La société April SAS, filiale d'Athénaïs, créée en fin d'année 2014 a fait l'acquisition en février 2015 de 13 parfumeries.

Sur les amortissements

Conformément à la législation en vigueur, il a été procédé aux amortissements nécessaires pour que le bilan soit sincère et donne une image fidèle de la Société.

Sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce

Il va vous être donné lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes portant sur lesdites conventions.

Informations concernant les mandataires sociaux

A – Rémunérations

En application des dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature versés au cours de l'exercice aux mandataires sociaux.

Cette information porte sur les sommes versées tant par votre Société que par les Sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L 233-16 du Code de Commerce.

Il est tout d'abord précisé que les membres du Conseil d'Administration n'ont perçu aucune rémunération à raison de leurs fonctions au cours de la période considérée.

1 – Rémunérations brutes et avantages de toute nature versés aux mandataires sociaux :

- Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général : 213.897 €
- Madame Régine KONCKIER, Directrice Générale Déléguée, Relations Publiques clients et fournisseurs : 183.600 €

2 – Rémunérations brutes et avantages de toute nature reçus par les mandataires sociaux de la part des Sociétés contrôlées :

- Madame Patricia SFARA, Directrice Générale Mode (Société TED LAPIDUS SAS) : 121.215 €

3 – Engagements pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux :

NEANT

B – Mandats et fonctions exercés :

Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la Société a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Président dans les Sociétés suivantes :

- AROMALUX SAS,
- CARVEN PARFUMS SAS,
- DISTRIBAL SAS,
- INSTITUT JEANNE PIAUBERT SAS,
- I.S.D SAS,
- JEANNE PIAUBERT SAS,
- PARFUMERIE ATHENAIS ESPACE BEAUTE SAS
- PARFUMS JACQUES BOGART SASU,
- PARFUMS TED LAPIDUS SAS
- SFFC SAS,
- SFFP SAS,
- STENDHAL SAS,
- TED LAPIDUS SAS,
- ROSE DE FRANCE SAS,

- APRIL SAS.

Monsieur David KONCKIER a également exercé au cours de l'exercice écoulé les fonctions de Gérant des Sociétés FAIRTRADE SARL, SCI S.D.V, SC S.B.N. et SCI S.B.N. IMMO.

Monsieur Jacques KONCKIER, Administrateur, a exercé les fonctions de Président dans les Sociétés françaises suivantes au cours de l'exercice écoulé :

- BENKIRAÏ HOTEL SASU,
- GRAND HOTEL RICHER SAS,
- HOTELIERE NORD LAFAYETTE SAS,
- HYDRATOURS SASU,
- IMMOBILIERE CECILE SAS,
- INTERPROD SAS,
- JACQUELOT PE SAS,
- JACQUELOT PI SAS,
- RAG-TIME SASU,
- RICHER-MONTMARTRE SAS,
- SARIEL SAS,
- VERY OTH SAS,
- YPERION TECHNOLOGY SAS,

Monsieur Jacques KONCKIER a exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Gérant dans les Sociétés suivantes :

- SC HELIOS ASSETS MANAGEMENT,
- SCI LOU PINET,
- SCI ROSTAND,
- SCI AHAVA,
- KEBAL PRODUCTION SARL.

Madame Régine KONCKIER, Directrice Générale Déléguée, a exercé au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Directrice Générale Déléguée, mandataire du Président, dans les Sociétés suivantes :

- DISTRIBAL SAS,
- INSTITUT JEANNE PIAUBERT SAS,
- PARFUMS JACQUES BOGART SASU,
- PARFUMS TED LAPIDUS SAS,
- SFFC SAS,
- STENDHAL SAS,
- AROMALUX SAS,
- I.S.D SAS,
- JEANNE PIAUBERT SAS,
- PARFUMERIE ATHENAÏS ESPACE BEAUTE SAS,
- SFFP SAS,
- TED LAPIDUS SAS,
- CARVEN PARFUMS SAS,
- ROSE DE FRANCE SAS,
- APRIL SAS.

Elle a également exercé, au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Gérante des Sociétés SNC ADVA et SC L.D.J, et la fonction de Présidente de la Société ALVA FILMS SAS.

Madame Patricia SFARA, administrateur, a exercé au cours de l'exercice écoulé, les fonctions de Directrice Générale Mode de la Société TED LAPIDUS SAS.

Informations en matière de responsabilité sociale et environnementale

L'Établissement principal du Groupe Jacques Bogart a des besoins limités en consommation d'eau et d'énergie pour l'utilisation des locaux à des usages bureautiques dans les locaux commerciaux et administratifs où sont localisées 63 personnes.

Le siège social est un établissement servant de domiciliation officielle aux sociétés du Groupe pour lequel aucun effectif n'est présent.

La société évolue dans un secteur d'activité peu polluant et ne présentant pas de risques majeurs pour l'environnement. Néanmoins, elle cherche à optimiser ses outils industriels et sa logistique pour réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de CO₂

Le groupe dispose de deux sites industriels ; un qui fabrique et conditionne la partie Cosmétique, basé à Mourenx près de Pau dans les Pyrénées Atlantiques. L'autre, basé à Pacy-sur-Eure en Normandie, entre Paris et Le Havre, qui conditionne toute la parfumerie et est en charge de la Logistique des deux activités parfumerie et cosmétique.

Les informations exposées sont établies dans le cadre des dispositions réglementaires de l'article R.225 du Code de Commerce, certaines informations environnementales et sociétales peuvent présenter des limites du fait de leur caractère non significatif.

Au présent rapport est joint le rapport RSE et le rapport de vérification établi par le bureau Veritas.

Sur les cessions de participations

Néant

Sur les prises de participations

- Société April Beauty Store LDA, Portugal
- Société April SAS, France

Sur les opérations réalisées au cours de l'exercice par les dirigeants sur leurs titres

Néant

La composition du capital de la Société JACQUES BOGART SA est la suivante :

	Actions	% actions
S.B.N.	412 073	57,83
L.D.J.	260 276	36,53
David KONCKIER	35 628	5,00

Régine KONCKIER	3	NS
Jacques KONCKIER	3	NS
Total concert familial	707 983	99,36%
Public	4 518	0,64%
TOTAL	712 501	100,00%

Capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social était divisé en 712 501 actions ordinaires de € 1,52449 chacune, soit un total de 1 086 201 €.

Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions visé par l'Assemblée Générale en date du 14 juin 2012, 200 actions Bogart S.A sont détenues par la société au 31 décembre 2014, soit 0,028% du capital.

Les mouvements sur la période se décomposent comme suit :

En euros	Nombre de titres	Cours Moyen	Cours fin de période	Valeur d'Acquisition	Valeur de fin de période	Ecart
Au 31.12.12	136	207,49	182,20	28 218,90	24 779,20	- 3 439,70
Au 31.12.13	29	208,62	182,20	6 050,20	5 283,80	- 766,40
Au 31.12.14	35	195,44	182,20	6 840,37	6 377,00	- 463,37

Les actions acquises dans ce cadre le sont dans les limites suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 250 euros par action, hors frais d'acquisition ;
- le total des actions détenues ne peut dépasser 10% du nombre d'actions composant le capital de la société.
- le prix de revente ne devra pas être inférieur à 160 euros.

Variations du cours du titre Jacques Bogart

31 décembre 2013 : 219,80 €

31 décembre 2014 : 182,20 €

Année 2014 :

Cours le plus haut : 238,50 €
Cours le plus bas : 168 €

Sur les comptes consolidés

La Société JACQUES BOGART SA a établi des comptes pour l'ensemble des Sociétés entrant dans le périmètre de consolidation défini à l'article L 233-16 du Code de Commerce dont la liste figure sur la plaquette qui vous sera remise lors de l'Assemblée.

Ces comptes consolidés que nous soumettrons à votre approbation, font ressortir un bénéfice net part du Groupe de 8 482 838 €.

Sur la participation des salariés au capital

Il n'existait aucune participation des salariés (administrateurs non compris) au capital social le 31 décembre 2014.

Sur les dépenses et charges somptuaires

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne font pas état des sommes correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement (article 39-4 du C.G.I.).

Tableau des résultats des cinq dernières années

Au présent rapport, est joint le tableau prévu à l'article R 225-102 du Code de Commerce, et faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Participation dans le capital

En application de l'article L 233-13 du Code de Commerce, nous vous donnons les indications suivantes en fonction des informations reçues en vertu des dispositions des articles L 233-7 et L 233-12 du même Code :

I – Identité des personnes morales ou physiques détenant plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social au 31 décembre 2014 :

- plus de 5% : Monsieur David KONCKIER
- plus du tiers : SC L.D.J
- plus de la moitié : SC SBN

II – Participation dans d'autres Sociétés :

Nos diverses participations au 31 décembre 2014 figurent dans l'annexe aux comptes sociaux.

Présentation des comptes et activité de la Société Mère

La Société JACQUES BOGART SA est la Société holding du Groupe. Elle fournit à ses filiales opérationnelles des prestations de services matérielles et intellectuelles qu'elle facture.

La Société a clôturé son exercice avec un chiffre d'affaires de 8.793.140 € au 31 décembre 2014, contre 9.170.258 € au 31 décembre 2013.

Le résultat d'exploitation de l'exercice s'est élevé à 349.183 €, contre 478.545 € au 31 décembre 2013.

Le résultat financier au 31 décembre 2014 est de (2.108.564) € contre 6.265.990 € au 31 décembre 2013, dû principalement aux mouvements des provisions sur les participations.

Le résultat net comptable de l'exercice s'inscrit à 2.536.826 €, contre 7.821.411 € au 31 décembre 2013.

Délais de paiements des fournisseurs

La société s'est mise en conformité concernant les délais appliqués aux règlements des fournisseurs soit 45 jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date de facture (Loi de Modernisation de l'Economie N° 2008-776 du 4 août 2008 modifiant l'article L441 du Code de Commerce).

Le solde fournisseurs se décompose comme suit :

	<u>Inférieur à 60 jours</u>	<u>Supérieur à 60 jours</u>	<u>Total</u>
au 31/12/2013	143.413 €	6.995 €	150.408 €
au 31/12/2014	164.079 €	9.068 €	173.147 €

Nous espérons que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises, et ainsi donner quitus aux membres du Conseil d'Administration et à Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration, pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

Le Conseil d'Administration

RSE - Bilan année 2014

MÉTHODOLOGIE DE REPORTING

Les informations présentées sont établies dans le cadre du décret de la loi « Grenelle II »

Le reporting RSE est réalisé sur l'exercice comptable du Groupe sur la période du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2014.

Le périmètre de consolidation et de prise en compte RSE est identique au périmètre comptable à l'exception de certaines exclusions.

Aucun risque majeur pour l'environnement n'ayant été identifié, le groupe J BOGART n'a donc pas eu à constituer des provisions ou garanties financières pour faire face à un éventuel risque environnemental.

Périmètre du rapport :

Informations sociales

A l'exception des filiales suivantes qui n'ont pas fait remonter leurs données à temps :

- Athénaïs
- Rose de France
- Jacques Bogart Hong Kong.

Ont été retenues :

- pour la rubrique « emploi » : toutes les autres filiales contrôlées par la Société Jacques Bogart SA qui ont des effectifs salariés,
- pour les autres informations sociales : les entités françaises et les entités étrangères ayant un effectif supérieur à 10 salariés.

Informations environnementales :

Ont été pris en compte :

- Le siège et les bureaux parisiens
- Les deux sites industriels de Pacy sur Eure (27) et de Mourenx (64)
- La filiale espagnole
- Les boutiques de la filiale APRIL (Israël)

Responsables du reporting

Le reporting RSE est supervisé par le Directeur Financier du Groupe, et réalisé par la Responsable Ressources Humaines et le Directeur d'usines.

1. Domaine Social

1.1. Emploi

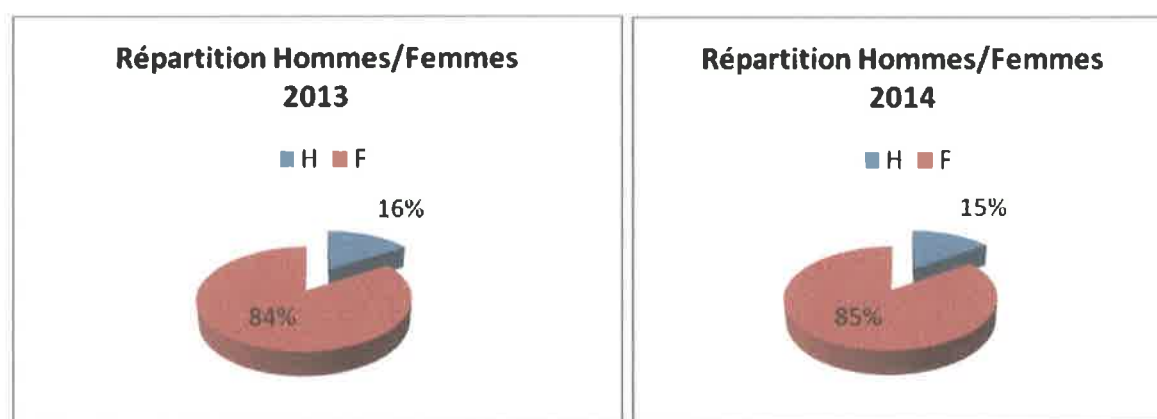
- Effectifs moyens permanents et répartition des salariés

Ventilation géographique	2013	2014
Sociétés françaises	178	174
Filiales étrangères	244	262
TOTAL	422	436

Groupe Jacques Bogart

Ventilation par C.S.P.	2013	2014
Cadres/AM/VRP	153	157
Employés/OUVRIERS	269	279
TOTAL	422	436

Ventilation par sexe	2013	2014
Hommes	67	66
Femmes	355	370
TOTAL	422	436

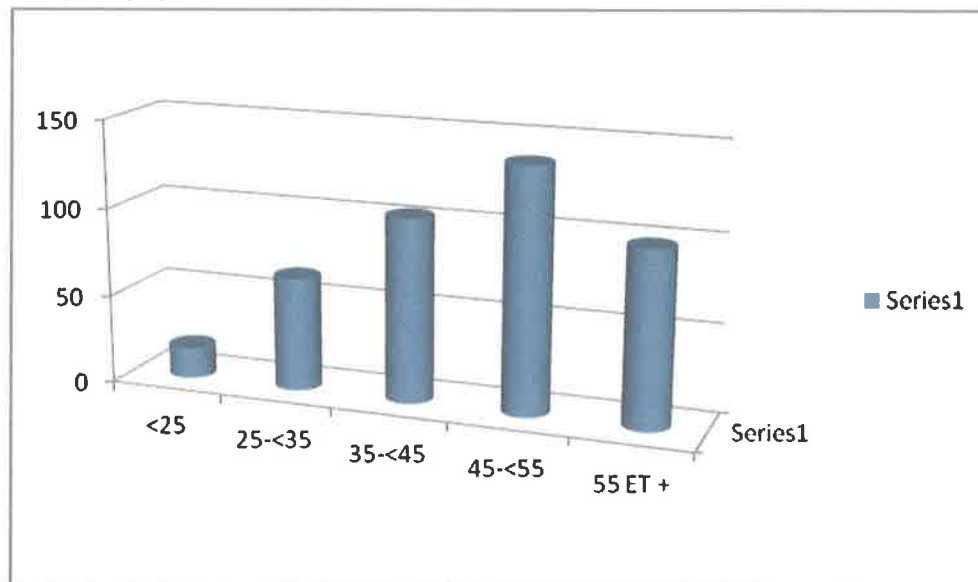


L'activité principale du Groupe étant la parfumerie et les cosmétiques (activité de gros et activité de détail), les effectifs sont majoritairement féminins.

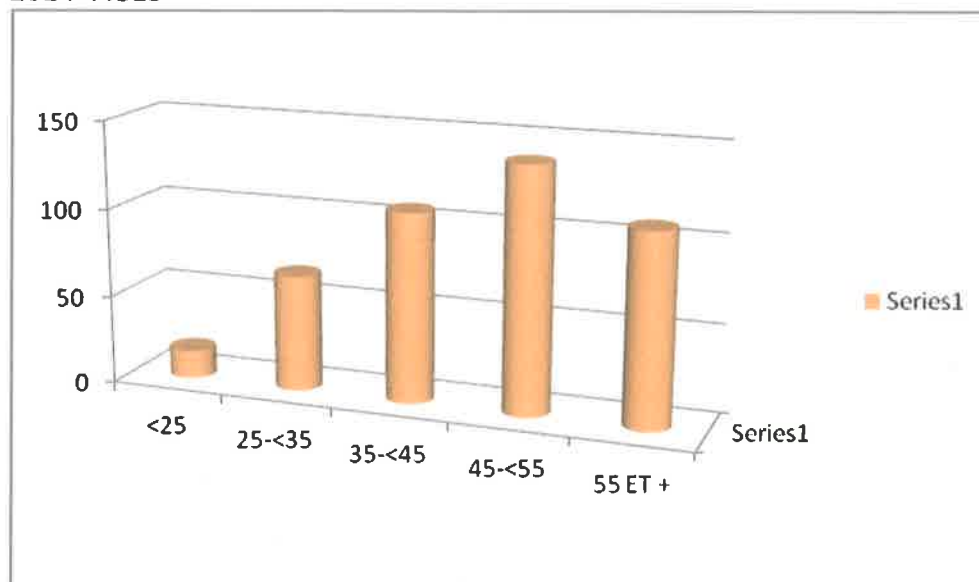
Ventilation par âge	2013	2014
<25	17	16
25-<35	64	66
35-<45	104	107
45-<55	138	138
55 ET +	99	109
TOTAL	422	436

Groupe Jacques Bogart

2013 - AGES



2014- AGES



- **Embauches et licenciements**

	Embauches	licenciements
2013	48	70
2014	71	56

Les embauches recensées ne concernent que les effectifs « permanents » (sont donc exclus les CDD et/ou contrats en alternances) afin de respecter une cohérence entre la diversité des législations entre les entités du Groupe.

Groupe Jacques Bogart

- **Rémunérations et évolution**

	2013	2014
Masse salariale chargée	15 059 124	15 145 970
Participation (France)	25 169	40 922

Des accords de participations des salariés aux résultats ont été conclus conformément à la réglementation française applicable en la matière.

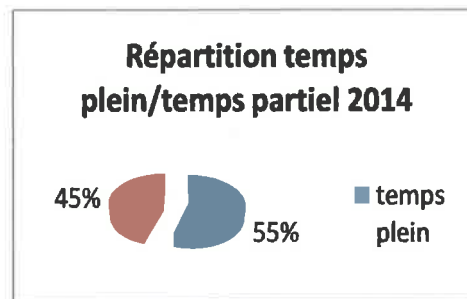
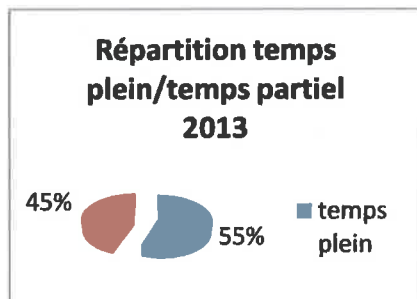
1.2. Organisation du travail

- **Temps de travail**

En France, le temps de travail est organisé sur une base horaire hebdomadaire de 35 heures voire en deçà. Des accords ont été signés sur les différentes entités concernant l'organisation du temps de travail. Mise en place de RTT- Forfait en jours- Forfait en heures.

La majorité des salariés France travaille à temps plein.

Dans les filiales spécialisées dans le commerce de détails (boutiques), le travail à temps partiel est majoritaire.



- **Absentéisme**

Les principales causes d'absentéisme constatées concernent des absences pour maladie

	absentéisme (en heures travaillées)			nombre total d'heures théorique travaillées
	maladies (nombre d'heures)	AT et maladies professionnelles (nombre d'heures)	maternité/ paternité	
2013	30 105,88	2 160,76	3 758,90	680 228,98
2014	26 878,40	3 170,30	2 804,00	666 502,19

Taux d'absentéisme :

	2013	2014
maladie	4,43%	4,03%
AT/MP	0,32%	0,48%

1.3. Relations sociales

- **Organisation du dialogue social**

Périmètre France : conformément à la législation française, dans les entités ayant atteint les seuils d'effectifs réglementaires, des élections sont organisées tous les 4 ans pour l'élection des membres des délégations uniques du Personnel ou des Délégués du Personnel. Les réunions se font mensuellement. Les procès-verbaux sont affichés.

Dans les entités françaises où des délégués syndicaux sont présents, des négociations annuelles sur les salaires ont lieu chaque année.

Certaines filiales fonctionnent également avec des partenaires sociaux

- **Bilan des accords collectifs**

La convention collective principale applicable au sein des entités France est la convention collective de la chimie. Les accords de branche sont appliqués au sein des entités concernées.

Les accords en vigueur sont les suivants : un accord sur les contrats de génération, des accords sur la réduction du temps de travail ainsi que des accords de participation.

1.4. Santé et sécurité

Des élections pour la mise en place ou le renouvellement des membres du CHSCT sont régulièrement organisées. Au siège France les dernières élections de 2014 ont abouties à un constat de carence suite à un défaut de candidatures.

Les 2 unités de production France ont des CHSCT. Les réunions ont lieu trimestriellement. Les procès-verbaux sont affichés à l'attention du personnel.

Compte tenu de notre activité, le risque accident de travail et/ou maladie professionnelle fait l'objet d'une attention particulière pour nos 2 sites de production. Le reste de l'activité caractérisée par des fonctions support ne générant pas de situation particulièrement risquée. Pour 2013, nous avons recensé 3 accidents du travail dont 2 ont engendrés des arrêts de travail. Pour 2014, 4 accidents de travail ont engendré des arrêts.

Sur nos 2 sites de production, les taux de fréquence (nombre d'AT avec arrêt x1 000 000/nombre d'heures travaillées) et de gravité (nombre de jours indemnisésx1 000/nombre d'heures travaillées) ont été les suivants :

	taux de fréquence	taux de gravité
2013	12.17	0.09
2014	30.64	0.61

Par ailleurs, nous avons recensé 14 personnes en 2013 et 15 personnes en 2014 qui ont déclaré une maladie professionnelle.

Nous n'avons pas signé d'accords spécifiques avec les partenaires sociaux en matière de santé et de sécurité au travail mais nous travaillons en concertation avec la médecine du travail et les membres des CHSCT, et par l'établissement et le suivi du DUER pour diminuer les risques potentiels identifiés et pour adapter les postes de travail afin de minimiser les risques de maladies professionnelles et particulièrement les TMS.

Enfin, sur chaque site sont formés régulièrement des sauveteurs et secouristes au travail.

Groupe Jacques Bogart

1.5. Formation professionnelle (France)

Le Groupe Jacques Bogart confie l'intégralité de ses obligations légales en matière de formation aux organismes collecteurs dont il dépend. Les 3 OPCA sont : OPCA DEFI – OPCALIA TMC

Pour les entités spécialisées dans le commerce de détail, des formations spécifiques sont organisées par les marques (de parfums ou cosmétiques) présentes dans les boutiques.

Le plan de formation passe par un recensement des besoins et les actions visent à permettre à chacun de développer ses compétences.

Au titre de 2013, les salariés ont bénéficié des heures de formation suivante :

- 1 232 heures au titre du plan de formation
- 456 heures au titre du DIF

Au titre de 2014, les salariés ont bénéficié des heures de formation suivante

- 810 heures au titre du plan de formation
- 545 heures au titre du DIF

1.6. Egalité de traitement

- Egalité hommes/femmes

La Direction du Groupe veille à ce qu'il n'y ait aucune discrimination que ce soit en matière de recrutement, de formation, de rémunération.

- **Travail de personnes handicapées.**

Les 2 unités de production et la société holding J. BOGART SA sont soumises à la législation concernant les travailleurs handicapés. Sur 2013 et 2014, les 2 unités de production ont rempli totalement leur obligation et la Société J BOGART SA l'a remplie partiellement. Ces entités ont, dans leurs effectifs, du personnel ayant un handicap et font appel à des ESAT/CAT pour certaines de leurs fournitures.

1.7. Convention fondamentale de l'OIT

Le groupe Jacques Bogart respecte les stipulations des conventions fondamentales de l'OIT, notamment en ce qui concerne la liberté d'association, le droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, le travail forcé et le travail des enfants.

2. Responsabilité Environnementale

2.1. Politique générale en matière d'environnement.

La société évolue dans un secteur d'activité peu polluant et ne présentant pas de risques majeurs pour l'environnement. Néanmoins, elle cherche à optimiser ses outils industriels et sa logistique pour réduire ses consommations d'énergie et ses émissions de CO₂.

Le groupe dispose de deux sites industriels ; l'un qui fabrique et conditionne la partie Cosmétique, basé à Mourenx près de Pau dans les Pyrénées Atlantiques. L'autre, basé à Pacy sur Eure en Normandie, entre Paris et Le Havre, qui fabrique et conditionne toute la parfumerie et est en charge de la Logistique des deux activités parfumerie et cosmétique.

Il n'y a pas de certification, ni de certification en cours concernant les normes ISO 14000 et ISO 26000, mais les deux sites cherchent toujours à s'améliorer sur le point environnemental.

Actions de formations et de sensibilisations en matière d'environnement : Sur les sites industriels ; les affichages, livrets d'accueil permettent de donner la culture environnementale.

2.2. Action de prévention des risques environnementaux et des pollutions –

2.2.1. Réduction des rejets dans l'air, l'eau et le sol.

2.2.1.1. Eaux et liquides

Le site de Mourenx utilise le principe du mono-fluide qui permet de refroidir les mélangeurs sans utiliser d'eau perdue comme l'on trouve encore souvent en cosmétique. Les eaux de rinçage sont traitées par décantation avant remise dans le circuit communal de traitement des eaux usées. Ces rejets font l'objet d'une convention avec la commune de Mourenx.

Le site de Pacy sur Eure n'a pas de rejets liquides; les alcools résiduels de rinçage sont stockés et renvoyés en distillation.

Pour prévenir tout rejet accidentel, La cuve d'alcool extérieure est semi-enterrée et en rétention, avec un système de récupération en cas de fuite d'alcool sur la zone de dépotage.

Les trois cuveries, traitées en zone ATEX, sont en rétention, ainsi que le stockage des concentrés et GRV.

2.2.2. Sol

Pour le site de Pacy, hormis les eaux-vannes après traitement en fosse septique, vidangée annuellement, il n'y a pas de rejets dans le sol.

Pour Mourenx, les stockages MP, labo, fabrication et conditionnement, en cas de fuites de liquides, sont raccordés au réseau industriel, qui est équipé d'une vanne d'isolement.

2.2.2.1. Air

Sur le site de Pacy, le marquage laser ou jet d'encre sur les flacons ou étuis se font avec une récupération et filtration des fumées et COV. Ces filtres retournent chez le fabricant pour leurs traitements et recyclage.

Le local de charges des accumulateurs des chariots élévateurs électriques est équipé d'un détecteur de gaz, vérifié annuellement.

Sur le site de Mourenx, la principale émission est celle de la chaudière vapeur, qui est contrôlée par un prestataire suivant la réglementation en vigueur.

Groupe Jacques Bogart

2.2.2.2. Bruit

Sur Pacy, a été mis en place et validé par les autorités (DREAL) d'une isolation phonique pour diminuer le niveau sonore des trois extracteurs d'air près d'une zone résidentielle.

2.2.3. Gestion des déchets : prévention, recyclage et élimination des déchets.

Au moment de la conception des produits, nous essayons de prévoir la facilité de recyclage.

Matériaux :

Emplois de flacons en verre pour la parfumerie, matière fortement recyclable. Nos fournisseurs de décor adaptent les matières utilisées pour sérigraphie, laquage etc., à la réglementation en vigueur, comme la disparition des métaux lourds ou de certains solvants organiques.

Les capots lestés le sont avec l'ajout de lests métalliques facilement séparables du capot plastique, et non pas en utilisant des plastiques dits « chargés », très difficiles à recycler.

Cartons : sur Pacy, nous avons supprimés les cartons intermédiaires de stockage, les cartons (bases fabriquées à côté de l'atelier de conditionnement) sont ceux qui serviront pour les commandes clients, après fermeture côté expédition. Pacy n'a plus de cartons de stockage intermédiaire et de matériaux de calage, remplacés par un film rétracté. Cela permet d'économiser de la matière.

Un tri sélectif des déchets est fait sur les deux sites industriels, comme par exemple de faire des balles de carton qui sont recyclés par des sociétés spécialisées, le verre est trié, vidé pour repartir en recyclage ; le reste est compacté et repart chez notre récupérateur qui trie en usine le solde de nos déchets.

Le groupe est partenaire avec Eco Emballage France et proche Europe ; nos cotisations permettent de participer au recyclage global de nos emballages.

Gestion des palettes : Depuis près d'un an, sur le site de Pacy, par contrat avec nos fournisseurs, nous recevons la plus grande partie de nos composants sur des palettes « lourdes, traitées et normées » qui servent pour le stockage puis pour nos livraisons Export et France, au lieu de recevoir des palettes perdues. La palette suit ainsi le produit, depuis le fournisseur d'un de ces composants jusqu'au dépositaire final de nos produits.

2.3. Utilisation durable des ressources.

2.3.1. Consommation d'eau :

	2013	2014	variation en m3	
	en m3	en m3	en m3	en %
EAU				
Bureaux Paris	568	603	35	6.16%
Usine Mourenx	5 047	3 997	-1 050	-20.80%
Usine Pacy	3 497	2 209	-1 288	-36.83%
Israël (33 boutiques)	1 302	1 369	67	5.16%
Espagne	142	146	4	2.82%

Groupe Jacques Bogart

	2013	2014	variation en m3	
EAU	en m3	en m3	en m3	en %
Total Groupe	10 556	8 324	-2 232	-21.14%

Baisse de la consommation d'eau sur Mourenx (principalement baisse d'activité) et sur Pacy (lié au remplissage de la réserve d'eau du sprinklage en 2013 (suite vidange lors de la visite triennale)

2.3.2. Consommations des Matières Premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation.

En parfumerie, le process est un mélange à froid ; le taux d'efficacité est bon. Hormis les alcools de rinçage (recyclés), il n'y a pas de pertes de MP significatives.

En cosmétique, le taux de rendement est calculé et vérifié sur chaque lot. Les modes opératoires précisent la manière de dépotage des mélangeurs pour récupérer le maximum de vrac (exemple sur les cuves basculantes, utilisation d'une maryse pour vider le maximum du vrac terminé.).

Utilisation des Sols : les deux sites ne sont pas en extension géographique.

2.3.3. Consommations d'énergie

Au sein des sites industriels et du siège à Paris, un effort constant est fait pour limiter les dépenses d'éclairages (passage incandescence vers basse consommation, changement des starters des néons (plus de 1300 sur Pacy) pour diminuer la consommation électrique.

Politique de rappel aux utilisateurs sur les économies d'énergie et de chauffage (contrôles réguliers des thermostats, programmation du chauffage et de la climatisation pour éviter de chauffer la nuit et le week-end, amélioration de l'isolation) dans le but de diminuer la consommation d'énergie tous les ans.

Gestion centralisée sur Mourenx.

Limitation de la consommation de l'énergie motrice comme par exemple sur Pacy, l'utilisation d'un compresseur à vitesse variable qui adapte la dépense énergétique aux besoins immédiats d'air comprimé.

	2013	2014	variation en kWh	
	kwh	kwh	kwh	en %
ELECTRICITE				
Siège + Bureaux	342 032	279 084	-62 948	-18.40%
Usine Mourenx	835 796	795 873	-39 923	-4.78%
Usine Pacy	522 171	475 803	-46 368	-8.88%
Israël (33 boutiques)	1 231 457	1 262 620	31 163	2.53%
Espagne	32 600	30 600	-2 000	-6.13%

Groupe Jacques Bogart

	2013	2014	variation en kwh	
	kwh	kwh	kwh	en %
GAZ				
Siège + Bureaux	0	0	0	NA
Usine Mourenx	352 048	331 122	-20 926	-5.94%
Usine Pacy	1 336 728	1 103 899	-232 829	-17.42%
Israël (33 boutiques)	0	0	0	NA
Espagne	0	0	0	NA

	2013	2014	variation en kwh	
FIOUL	Conversion choisie : Fioul en kwh (1 litre = 9.96 kwh * 80% rdt)			
Espagne	18 326	5 983	-12 343	-67.35%

	2013	2014	variation en kwh	
TOTAL	kwh	kwh	kwh	en %
Total Groupe	4 671 158	4 284 984	-386 174	-8.27%

A noter une baisse de la consommation d'énergie en 2014 / 2013 (-8.27%)

Une exception : Augmentation consommation énergie en Israël en 2014 : dans ce pays l'augmentation de chaleur augmente la consommation des systèmes réfrigérants (et le froid la nuit)

2.4. Changement Climatique - Les rejets des gaz à effet de serre

Transports : au lieu de faire la distribution de la cosmétique depuis Mourenx, les produits sont acheminés par un transporteur qui fait une navette régulière avec une tournée de clients réguliers ; ceci lui permet de remplir ses camions (classe Euro 5 et passage en cours en Euro 6) pour nous livrer, diminuant ainsi l'empreinte carbone.

Nous cherchons à diminuer le nombre de navettes entre Mourenx et Pacy sur Eure (si possible attendre d'avoir des camions pleins, ou sinon en prévenant à l'avance le transporteur (Tpts Abadie à Ogeu, tout prêt de Mourenx) pour qu'il puisse compléter avec d'autres clients.

La logistique est faite depuis notre site de Pacy sur Eure, regroupant pour nos clients la cosmétique et la parfumerie de nos différentes marques.

Le positionnement proche de Paris (où se fait la majeure partie des ventes détails France) et proche du port du Havre d'où partent la majeure partie de nos ventes export (85% du CA) permet de réduire les émissions de CO₂. Le transport aérien (proche aussi) étant utilisé de manière très exceptionnelle et pour de petits volumes.

Adaptation aux changements climatiques :

Les deux sites ne sont pas actuellement sur des zones sensibles aux changements climatiques. Lors des deux ou trois semaines de canicule annuelle, les horaires de travail sont avancés dans la journée, afin d'éviter les heures de grande chaleur.

Les deux sites ne sont pas sujets aux inondations.

2.5. Protection de la biodiversité.

Sur Pacy, au lieu de tondre les grands espaces à l'arrière de l'usine (1.2 ha), un accord est en cours avec un agriculteur local pour le faire faire par ses moutons.

Nous utilisons de plus en plus des emballages PEFC-FSC ; nous n'avons pas encore l'organisation de récupérations des données quantitatives.

Sur le site de Pacy, le prestataire d'entretien des espaces verts s'est engagé dans une politique d'utilisation raisonnée et en réduction des phytosanitaires.

3. Responsabilité sociétale en faveur du développement durable

3.1. Impact territorial économique et social

- En matière d'emploi et de développement

La majeure partie des emplois se font sur du personnel de la région.

- Impact sur les populations riveraines et locales.

Taxes payées localement.

Ecoles : stages de découverte des élèves de 3^{ème}, visite du site.

Utilisation de fournisseurs locaux (travaux, fournitures...)

- Conditions du dialogue avec personnes ou organisations

Sur Pacy rencontre des voisins du site pour présenter les travaux faits pour limiter le bruit.

Echanges avec les fournisseurs (qualité, développement etc...) et les clients.

- Actions de partenariat et de mécénat

Aucunes actions de mécénat significatives faites.

3.2. Sous-traitance et Fournisseurs.

Le groupe essaye d'avoir des relations de partenariat avec ses fournisseurs et sous-traitants, en travaillant dans la durée, avec mise en place de cahiers des charges.

Pas de politique formelle écrite qui intègre les critères sociaux et environnementaux, mais nous essayons de travailler au maximum en Europe.

3.3. Loyauté des Pratiques : Mesures en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs.

3.3.1. Actions engagées pour prévenir la corruption.

Ce n'est pas une pratique acceptable dans l'entreprise. Pas de politique formelle.

3.3.2. Règlement REACH et Directive Cosmétique Européenne (nouveau règlement 1223/2009, en application depuis juillet 2013).

Pour gérer ces nouvelles réglementations, ainsi que les autres (comme les normes IFRA pour les concentrés parfumant), le groupe a investi dans un logiciel spécialisé début 2013 (Coptis Lab) qui permet de mieux maîtriser ces modifications continues des limites d'utilisation des matières premières entrant dans la fabrication de nos produits. Le règlement Reach qui oblige nos fournisseurs de référencer (phase terminée) et d'homologuer (phase qui ira jusqu'à fin 2018) leurs matières premières, nous obligent à moderniser nos formules (limites d'utilisation, interdiction ou le plus souvent arrêt de production de matières premières) au fur et à mesure de l'avancement des travaux de nos fournisseurs.

Les essais sur animaux sont interdits depuis juillet 2013, même si dans les faits, ils avaient déjà disparu depuis longtemps chez nos prestataires de tests d'innocuité.

3.3.3. Bonnes Pratiques de Fabrication (Norme Iso 22716)

Nos deux sites, ainsi que nos partenaires sous-traitants ont déjà été audités par des organismes d'état (ex ANSM), d'états étrangers pour certains clients, par des prestataires spécialisés, ainsi que des audits internes de suivi.

Tout le personnel des deux sites a été formé et sensibilisé au respect de ces BPF.

Ces BPF permettent de mettre en place une démarche d'amélioration continue concernant l'assurance qualité dans les différentes phases du process, fabrication des jus ou des crèmes, conditionnement des produits, traçabilité, libération des lots après contrôles qualité (biologiques, physico chimiques des vracs, fonctionnels des produits finis, esthétiques, traçabilité), du stockage, des préparations de commande avec traçabilité clients, respects des normes d'emballages et d'étiquetage des colis, contrôles des camions des transitaires ou transporteurs.

Un suivi régulier permet de noter les axes d'amélioration, et de suivre l'avancement du plan d'action.

Toutes ces actions permettent de garantir une bonne qualité des produits :

Limiter les risques de détérioration, de contamination, d'erreurs

Améliorer le travail du personnel et sa vigilance sur la qualité du produit.

Les relations avec les clients des usines et leurs fournisseurs ou sous-traitants sont consignés par des contrats et/ou des cahiers des charges.

3.4. Autres Actions engagées en faveur des droits de l'homme :

Nous n'avons pas fait d'actions supplémentaires par rapport à ce que nous avons énoncé ci-dessus.



BUREAU VERITAS SA
67/71, boulevard du Château
92571 Neuilly-sur-Seine

Société anonyme
RCS Nanterre B 775 690 621

Rapport de vérification de la sincérité des informations relatives aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale

Les informations revues concernent l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Demande, Responsabilités et Indépendance

A la suite de la demande qui nous a été faite par le Groupe J Bogart et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, en tant qu'organisme tiers indépendant, nous avons effectué un examen des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le rapport de gestion 2014 du Groupe J Bogart.

Il appartient au Groupe J Bogart de publier les informations prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce français. Ces informations ont été préparées sous la coordination du directeur financier du Groupe J Bogart conformément :

- ✓ Aux questionnaires de collecte des informations sociales et environnementales et aux outils d'agrégation des données sociales et environnementales ;

ci-après nommés « les procédures de reporting », consultables au siège du Groupe J Bogart.

Il nous revient de conduire les travaux, en application de l'article R.225-105-2 du code de commerce français, nous permettant d'établir le présent rapport de vérification.

Les conclusions de ce rapport intègrent :

- ✓ une attestation relative à la présence des informations sociales, environnementales et sociétales, prévues à l'article R.225-105-1 du code de commerce français ;
- ✓ un avis motivé sur la sincérité des informations publiées et, le cas échéant un avis motivé sur les explications relatives à l'absence de certaines informations.

Nous déclarons que ce rapport de vérification a été élaboré de manière indépendante, et en toute impartialité, et que nos travaux ont été conduits conformément aux pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante. De plus, nous avons mis en place un code éthique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux ont été conduits entre le 13 avril 2015 et la signature de notre rapport pour une durée d'environ une semaine, par une équipe de 3 vérificateurs. Nous avons conduit une dizaine d'entretiens pour cette mission.

Nous nous sommes assurés que les informations sociales, environnementales et sociétales portaient sur le périmètre consolidé tel que défini dans les articles L 233-1 et L 233-3 du code de commerce français. Les adaptations de ce périmètre pour le reporting des données sociales, environnementales et sociétales sont précisées dans le rapport de gestion 2014.

Pour l'attestation de présence nous avons conduit les travaux suivants :

- ✓ prise de connaissance des orientations en matière de développement durable du Groupe, en fonction de ses impacts sociaux et environnementaux et de ses engagements sociétaux ;
- ✓ comparaison des informations présentes dans le rapport responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2014 avec la liste prévue par l'article R 225-105-1 du code de commerce français ;
- ✓ vérification de la présence d'explication en cas d'informations omises.



Pour l'avis motivé sur la sincérité nous avons effectué nos travaux conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et notre méthodologie interne.

Nous avons mis en œuvre les travaux suivants permettant de conclure sur le fait que les informations ne comportent pas d'anomalies significatives de nature à remettre en cause leur sincérité, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux procédures de reporting.

- ✓ examen des procédures de reporting au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible et exhaustivité ;
 - ✓ identification des personnes, qui au sein du Groupe sont en charge des processus de collecte et, le cas échéant, sont responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
 - ✓ vérification de la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations ;
 - ✓ prise de connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des informations ;
 - ✓ conduite d'entretiens auprès des personnes responsables du reporting environnemental, social et sociétal ;
 - ✓ sélection d'informations consolidées à tester¹ et détermination de la nature et de l'étendue des tests à mener en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité du Groupe ainsi que ses engagements sociétaux
 - ✓ Pour les informations quantitatives que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - réalisé une revue analytique des informations et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées.
 - sélectionné un échantillon de sites² en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées du Groupe, de leur implantation, des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices et d'une analyse de risques.
 - ✓ Pour chacun des sites sélectionnés nous avons effectué les travaux suivants :
 - conduite d'entretiens pour vérifier la correcte application des procédures de reporting
 - réalisation de tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données avec des pièces justificatives
- L'échantillon sélectionné représente un taux de couverture d'environ 25% des effectifs, 80% de la consommation d'eau et 63% de la consommation en énergie. .
- ✓ Pour les informations qualitatives que nous avons considérées importantes, nous avons mené des entretiens, analysé les documents sources et le cas échéant des données publiques ;
 - ✓ Pour les explications relatives aux informations omises, nous en avons apprécié la pertinence.

Observations sur les procédures de reporting et les données

Les procédures et pratiques de reporting du Groupe J Bogart appellent de notre part les observations suivantes :

- Toutes les informations publiées ne concernent pas l'ensemble du périmètre de reporting, néanmoins ces restrictions sont présentées dans le bilan RSE 2014 ;

¹ **Informations sociales** : effectif total et répartition par sexe, par âge, par zone géographique et par catégorie socio-professionnelle ; nombre d'embauches ; nombre de licenciements ; masse salariale ; part des salariés en temps plein et temps partiel, nombre de jours d'absence maladie, taux d'absentéisme ; accords collectifs signés en France ; taux de gravité et taux de fréquence des accidents du travail ; nombre de maladies professionnelles déclarées, nombre d'heures de formation et nombre d'heures de formation au titre du DIF.

Informations environnementales : consommation d'eau, consommation d'électricité, consommation de gaz et consommation de fioul ; informations qualitatives sur la politique environnementale, les actions de prévention des risques environnementaux et des pollutions, la gestion des déchets, le changement climatique et la biodiversité.

Informations sociétales : informations qualitatives sur la loyauté des pratiques.

² Pour les informations sociales et environnementales : site SFFP à Pacy sur Eure et SFFC à Morenax



- Le processus de collecte des informations devra être renforcé par la mise en place de définitions des données à collecter, en particulier ces définitions devront être adaptées au caractère international du groupe ;
- Les dispositions du contrôle interne des données, de leur saisie et de leur traitement au niveau du siège doivent être améliorées et certaines d'entre elles automatisées notamment pour les données sociales ;

Attestation de présence

Sur la base de nos travaux, et dans la limite du périmètre défini par le Groupe, nous attestons de la présence des informations sociales, environnementales et sociétales, les informations omises sont assorties d'explication.

Avis de sincérité

En conclusion, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la sincérité des informations sociales, environnementales et sociétales communiquées par le Groupe J Bogart dans son rapport de responsabilité sociale, environnementale et sociétale 2014.

Les explications fournies pour les informations omises nous ont semblé recevables.

A Puteaux, le 27 avril 2015

Pour Bureau Veritas

Jacques Matillon
Directeur d'agence

**Rapport du Président sur le fonctionnement du Conseil
et le contrôle interne
à l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 juin 2015**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions de l'article L 225-37 du Code de commerce, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014,
- des procédures de contrôle interne mises en place par la Société,
- de l'étendue des pouvoirs du Directeur Général.

1. Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

1.1. Composition du Conseil

Votre Conseil d'Administration est composé des 4 membres suivants :

- Monsieur David KONCKIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général,
- Monsieur Jacques KONCKIER, Administrateur,
- Madame Régine KONCKIER, Directrice Générale Déléguée, Administrateur,
- Madame Patricia SFARA, Administrateur.

1.2. Parité du Conseil

Votre Conseil d'Administration est composé d'autant de femmes que d'hommes, assurant ainsi une représentation équilibrée en son sein.

1.3. Fréquence des réunions et décisions adoptées

Au cours de l'exercice écoulé, votre Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois, et a pris les décisions suivantes :

Lors de la séance du 15 janvier 2014 à 11 heures, le Conseil d'Administration :

- a délégué à son Président, Monsieur David KONCKIER, avec faculté de subdélégation, le pouvoir d'acheter ou de faire acheter, de vendre ou de faire vendre les actions de la Société :
 - L'autorisation est plafonnée à 10 % du capital social de la société arrêté au 14 juin 2013.
 - Elle est donnée pour une période de dix-huit mois à compter du 14 juin 2013.
 - Le prix maximum d'achat ne devra pas excéder 250 € par action, hors frais d'acquisition,
 - Le prix minimum de revente ne devra pas être inférieur à 160 €.

Lors de la séance du 30 avril 2014 à 14 heures 30, le Conseil d'Administration :

- a approuvé et arrêté les comptes de la Société et les comptes consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2013,
- a décidé de proposer d'affecter le résultat positif de la Société au poste « Autres réserves » et de distribuer une partie du bénéfice,

- a préparé l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2014,
- a arrêté l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 18 juin 2014,
- a arrêté le texte des résolutions et les grandes lignes des rapports présentés à l'Assemblée Générale Mixte du 18 juin 2014,
- a approuvé le rapport du Président du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale sur le fonctionnement du Conseil et le contrôle interne,
- a arrêté les documents de gestion prévisionnelle, tels que définis par l'article L232-2 du Code de Commerce et les grandes lignes du rapport y relatif, qui a été remis au Comité d'Entreprise et aux Commissaires aux Comptes titulaires,
- a décidé du renouvellement des mandats d'administrateurs de Monsieur David KONCKIER et de Madame Patricia SFARA pour une période de six ans.
- a alloué à Monsieur David KONCKIER une prime au titre de l'exercice 2013 pour ses fonctions de Président Directeur Général, 1% sur le résultat net consolidé du groupe.
- a autorisé le Président à faire procéder au rétablissement de la situation nette de certaines filiales françaises et étrangères, par voie de recapitalisation,

Lors de la séance du 16 juin 2014 à 11 heures 30, le Conseil d'Administration :

- a désigné Madame Régine KONCKIER afin de présider l'Assemblée Générale Mixte du mercredi 18 juin 2014 à 11h en lieu et place de Monsieur David KONCKIER, Président Directeur Général,
- a donné pouvoir à Madame Régine KONCKIER à l'effet de représenter notre société aux assemblées générales des filiales ci-après :
 - PARFUMS TED LAPIDUS,
 - SFFP,
 - STENDHAL,
 - JEANNE PIAUBERT,
 - INSTITUT JEANNE PIAUBERT,
 - TED LAPIDUS,
 - DISTRIBAL,
 - PARFUMS JACQUES BOGART,
 - SFFC,
 - ISD,
 - AROMALUX,
 - CARVEN PARFUMS.

Lors de la séance du 18 juin 2014 à 11 heures 30, le Conseil d'Administration :

- a décidé de proposer aux actionnaires le renouvellement du mandat de Président Directeur Général de Monsieur David KONCKIER pour une période de six ans.

Lors de la séance du 24 juin 2014 à 14 heures 30, le Conseil d'Administration :

- a approuvé la convention par laquelle la société civile LDJ abandonne à concurrence de 6.000.000 euros la créance qu'elle détient sur notre société.

Lors de la séance du 28 août 2014 à 15 heures, le Conseil d'Administration :

- a arrêté la situation au 30 juin 2014,
- a donné mandat à son Président de certifier les comptes semestriels pour le premier semestre 2014,
- a donné mandat à son Président de faire établir l'attestation relative aux comptes semestriels,
- a donné mandat à son Président de faire procéder aux publications requises des documents semestriels établis,

- a entériné la garantie bancaire à première demande d'un montant de 140.000 € donnée par la Banque Palatine en date du 11 juillet 2014 (qui annule et remplace la garantie à première demande n° 0185928), pour le compte de la Société PARFUMS JACQUES BOGART SASU, notre filiale, en faveur de la Société CHEVIGNON SAS, jusqu'au 31 août 2017.

Lors de la séance du 8 décembre 2014 à 15 heures, le Conseil d'Administration :

- a autorisé de l'acquisition de 13 fonds de commerce de parfumerie au détail en France par notre filiale la Société Parfumerie Athenais Espace Beauté SAS appartenant au Groupe Douglas - Nocibé, pour un montant total de 3.313.494,00 €.
- a autorisé d'émettre une garantie à première demande d'un montant total de 7.000.000,00 € au bénéfice du Groupe Douglas - Nocibé.
- a autorisé au préalable au Président du Conseil d'Administration l'acquisition de 7 fonds de commerce de parfumerie au détail en France par notre filiale Société Parfumerie Athenais Espace Beauté SAS appartenant au Groupe Douglas - Nocibé selon les mêmes modalités que la première résolution, et autorisation préalable au Président du Conseil d'Administration d'émettre une seconde garantie à première demande d'un montant qui sera fixé selon les mêmes conditions que la précédente au profit du Groupe Douglas - Nocibé, pour l'acquisition par notre filiale la Société Parfumerie Athenais Espace Beauté SAS de 7 fonds de commerce supplémentaires.

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués aux administrateurs et au Comité d'Entreprise.

1.4. Convocations des administrateurs et des Commissaires aux Comptes

Les administrateurs ont été convoqués conformément à l'article 22 des statuts.

Conformément à l'article L.823-17 du Code de commerce, les Commissaires aux Comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil qui ont examiné et arrêté les comptes semestriels et annuels.

Les réunions du Conseil d'Administration se déroulent au principal établissement de la Société : 13, rue Pierre Leroux – 75007 PARIS.

1.5. Information des administrateurs

Tous les documents, dossiers techniques et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués avant la réunion.

1.6. Rémunérations des administrateurs

Les membres du Conseil d'Administration n'ont perçu aucune rémunération à raison de leurs fonctions au cours de la période considérée.

2. Les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

2.1. Objectifs de la Société en matière de procédures de contrôle interne

Notre Société a mis au point des procédures de contrôle interne. Ces procédures de contrôle interne sont analysées par nos Commissaires aux Comptes au cours de leurs différentes interventions dans notre groupe.

Elles ont pour objectif :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2. Présentation générale des procédures de contrôle interne

Les composantes du contrôle interne dans notre Société peuvent être résumées ainsi :

- un système d'organisation avec :
 - une définition des responsabilités,
 - une séparation des tâches et des fonctions,
 - une description des fonctions,
 - un système d'autorisation.
- un système de documentation et d'information avec :
 - des documents et supports de l'information,
 - des rapports financiers et de gestion.
- un système de preuve fondé sur le contrôle réciproque des tâches avec :
 - une organisation de la comptabilité,
 - des moyens informatiques,
 - une pré-numérotation et contrôle des séquences,
 - des contrôles des totaux,
 - des rapprochements,
 - une documentation des contrôles,
 - un classement des documents.

Toutefois dans la mise en œuvre concrète de ces principes, notre Société tend à intégrer:

- la taille de la Société,
 - le rapport entre le coût des procédures et les risques d'erreurs,
- et est consciente :

- du risque de collusion entre plusieurs personnes,
- du rôle spécifique de la direction de la Société dans la connaissance des opérations significatives pour notre Société.

2.3. Description des procédures de contrôle interne mises en place

2.3.1. Direction et gestion de l'entreprise

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les dirigeants ont une présence suffisante dans la Société,
- les dirigeants maîtrisent l'activité de la Société,
- les dirigeants ont une connaissance suffisante de l'organisation interne de la Société, des questions significatives qui se posent et à résoudre à un moment donné.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- toutes les données comptables sont arrêtées mensuellement,
- les arrêtés au 30 juin et au 31 décembre sont publiés et font l'objet d'un travail comptable complet,
- les signatures autorisées sont limitées à la direction générale permettant un contrôle important des dépenses, des investissements et placements financiers,
- les filiales étrangères sont administrées par des directeurs locaux qui remontent l'ensemble des informations financières mensuellement. Des audits de ces filiales sont réalisés deux fois par an.

2.3.2. Processus de production de l'information comptable et financière

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer :

- que la comptabilité est correctement organisée,
- de la fiabilité des informations enregistrées ou produites par le système comptable,
- de la qualité des tableaux de bord fournis aux dirigeants.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- réception, contrôle et validation des interfaces de paie (pointage des comptes),
- suivi des immobilisations, constitution des dossiers, saisie des informations pour les calculs d'amortissements (rapprochements avec la compta),
- gestion des assurances, suivi des dossiers, suivi des contrats, paiements,
- redevances de marques (suivi périodique selon les termes des contrats),
- clôture informatique mensuelle de tous les journaux (assurant qu'aucun utilisateur n'aura plus d'accès à la période donnée),
- éditions mensuelles (balances, états de comptes),
- comptabilisation journalière lors de la production des documents ou des traitements.

2.3.3. Processus des systèmes d'information et informatique

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont mises en place,
- les procédures de développement et de maintenance sont maîtrisées,
- l'accès aux données et au matériel est protégé,
- la sécurité des traitements est surveillée,
- la documentation des systèmes et procédures est mise à jour régulièrement.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- mots de passe différents pour les différentes fonctions informatiques,
- une liste de tous les mots de passe est accessible à la direction informatique,
- une sauvegarde quotidienne est réalisée,

- les accès informatiques vers et depuis l'extérieur sont contrôlés, restreints et filtrés : anti-intrusion, anti-virus, accès internet.

2.3.4. Processus des ventes et relations avec les clients

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- toutes les ventes sont correctement facturées et comptabilisées,
- les rabais, remises, ristournes accordés aux clients et les créances passées en perte sont dûment autorisés et correctement comptabilisés,
- les créances sont relancées et recouvrées,
- le système de comptabilisation des comptes clients et des autres comptes affectés par les opérations de ventes est fiable.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- une consultation sur Infogreffe ou une enquête auprès de Dun & Bradstreet, ainsi qu'une analyse de la dernière liasse fiscale peuvent être réalisées,
- une analyse des soldes clients est réalisée tous les mois afin de pouvoir établir les relances nécessaires,
- un suivi des séquences de numérotation des documents est effectué,
- un rapprochement mensuel des ventes comptabilisées avec les états issus de la gestion commerciale est réalisé.

2.3.5. Processus des achats et relations avec les fournisseurs

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- toutes les commandes sont dûment autorisées, leur suivi permet de connaître les engagements pris par l'entreprise,
- les factures et les avoirs sont contrôlés avec les bons de commandes pour les prix et conditions de paiements. Ces factures et avoirs sont approuvés avant d'être enregistrés dans les comptes fournisseurs et dans les comptes de charge,
- toutes les dettes ou créances concernant des marchandises, les produits et services reçus ou retournés sont enregistrées dans les livres, même si les factures ou avoirs correspondants ne sont encore reçus ou approuvés.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- vérification, numérotation et transmission des documents aux différents donneurs d'ordres pour obtenir selon les cas les bordereaux de livraison et les entrées en stock et/ou l'accord de la Direction concernée,
- suivi et relance des dossiers litigieux ou en instance,
- chaque bon de commande est visé par la direction des achats,
- chaque facture est transmise au service comptable pour enregistrement et préparation du règlement à viser par la direction générale,
- un inventaire des stocks est réalisé en fin d'année sous la surveillance de nos Commissaires aux Comptes.

2.3.6. Processus de gestion des ressources humaines

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- les personnes figurant sur le journal de paie ont bien droit à leur rémunération,
- concernant la paie :

- la paie est établie correctement,
- le paiement s'effectue avec la sécurité nécessaire,
- l'enregistrement comptable est fiable,
- les dispositions légales conventionnelles et contractuelles sont respectées,
- les charges sociales sont correctement déclarées et réglées.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- les paies sont établies par la responsable du personnel en application du droit social en vigueur.

2.3.7. Processus de trésorerie

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- les paiements sont justifiés et dûment autorisés,
- les paiements sont correctement comptabilisés,
- les recettes sont intégralement et rapidement remises en banque,
- l'encaissement des effets est régulièrement suivi,
- toutes les recettes sont comptabilisées,
- le système de tenue et de comptabilisation de la caisse est fiable,
- les soldes caisses et banques dans les livres comptables reflètent la réalité.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- le Président du Conseil d'Administration et la Direction Générale ont seuls pouvoir pour les signatures,
- les recettes ou les valeurs à encaisser sont déposées à la banque dès réception. Les remises se font par courrier et sont enregistrées régulièrement en comptabilité,
- les bordereaux de remise en banque indiquent le détail des recettes déposées,
- les espèces ne représentent pas de mouvement significatif et sont conservées dans un coffre,
- équilibrage de trésorerie journalier pour se conformer aux autorisations des concours bancaires par Société,
- comptabilisation des échéances fixes,
- gestion des placements et lignes de crédits,
- établissement mensuel des états de rapprochement de tous les comptes bancaires,
- situation de trésorerie à court terme hebdomadaire,
- vérification des conditions bancaires.

2.3.8. Processus des investissements

Les procédures mises en place dans ce processus ont pour objectif de s'assurer que :

- les séparations de fonctions sont suffisantes,
- les acquisitions d'immobilisation sont dûment autorisées et correctement comptabilisées,
- les sorties d'immobilisation sont dûment autorisées et correctement comptabilisées,
- les immobilisations existent, appartiennent bien à la Société, et sont correctement évaluées,
- les investissements sont protégés et utilisés au mieux des intérêts de la Société,

- les dotations aux amortissements et aux provisions pour dépréciation respectent les principes généralement admis,
- les produits sur titres et sur cessions d'immobilisation sont encaissés par l'entreprise et sont correctement comptabilisés.

Pour atteindre ces objectifs, notre Société applique notamment les procédures suivantes:

- chaque commande est visée par la direction générale,
- un état détaillé des immobilisations et des bases d'amortissement est tenu à jour,
- ce registre est rapproché des comptes à chaque situation,
- une vérification physique périodique est effectuée afin de s'assurer de l'exactitude du registre et de procéder aux éventuelles mises au rebut.

2.3.9. Appréciation des procédures de contrôle interne

Eu égard aux informations fournies ci-dessus et à la taille de l'entreprise, nous pensons en dernière instance que globalement les procédures de contrôle interne au regard des objectifs précisés, de leur correcte application et de leur efficacité, sont satisfaisantes.

3. Accès des actionnaires à l'Assemblée Générale

Aux termes de l'article 36 des statuts de la société, tout actionnaire peut participer personnellement, ou par mandataire, aux assemblées générales, de quelque nature qu'elles soient.

Toutefois, son droit de participer aux assemblées est subordonnée à son inscription sur le registre des actions nominatives de la Société, cinq jours au moins avant la réunion.

Les titulaires d'actions nominatives sont admis sur simple justification de leur identité.

Les titulaires d'actions au porteur doivent déposer au siège social de la Société cinq jours avant la date de l'Assemblée un certificat constatant l'indisponibilité de leurs actions inscrites dans le compte tenu par un intermédiaire agréé jusqu'à la date de ladite assemblée.

Les actionnaires qui n'ont pas libéré leurs actions des versements exigibles n'ont pas accès à l'assemblée.

4. Pouvoirs du Directeur Général

Je vous précise qu'aucune limitation n'a été apportée aux pouvoirs du Directeur Général.

Fait à PARIS, le 27 avril 2015.

Le Président du Conseil d'Administration.

JACQUES BOGART S.A.

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société JACQUES BOGART

Exercice clos le 31 décembre 2014

Fidecompta
Montée de Saint Menet
13367 Marseille Cedex 11

S & W Associés
8, avenue du Président Wilson
75116 Paris

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES,
ETABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE
COMMERCE, SUR LE RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE JACQUES BOGART**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux Actionnaires
Jacques Bogart S.A.
76 - 78, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Jacques Bogart S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion de risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du conseil comporte les autres informations requises à l'article L.225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 4 mai 2015

Les commissaires aux comptes

Fidecompta

S & W Associés

Raymond Blancard

Vincent Young

JACQUES BOGART S.A.

COMPTES CONSOLIDES

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	<u>PAGES</u>
Bilan consolidé	1
Compte de résultat consolidé	2
Etat global des gains et pertes consolidés	3
Tableau d'évolution des capitaux propres consolidés	4
Tableau des flux de trésorerie consolidés	5
Notes annexes aux états financiers consolidés	6 - 32

JACQUES BOGART S.A.**BILAN CONSOLIDE**
(en milliers d'euros)

Actif	Note	31.12.2014	31.12.2013
Actif non courant			
Ecarts d'acquisition	49	16 835	17 125
Immobilisations incorporelles	50-51	6 621	6 662
Immobilisations corporelles	52-53	8 901	9 051
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises		266	142
Immobilisations financières	55	903	930
Actifs financiers non courants	56	129	756
Actifs d'impôts différés	79c	1 818	1 836
Total Actif non courant		35 473	36 502
Actif courant			
Stocks et en-cours	57	32 057	33 252
Créances clients et comptes rattachés	58	20 624	22 259
Autres créances et comptes de régularisation	61	3 617	4 731
Actifs Financiers courants	59	3 117	2 891
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60	23 840	25 587
Impôt sur les résultats		527	71
Total Actif courant		83 782	88 791
TOTAL ACTIF		119 255	125 293
Passif			
Capitaux propres (part du groupe)			
Capital social	63	1 086	1 086
Réserves		37 876	33 745
Résultat de l'exercice		8 483	7 173
Total capitaux propres (part du groupe)		47 445	42 004
Intérêts minoritaires		73	75
Total Capitaux Propres		47 518	42 079
Passif non courant			
Provisions pour charges à plus d'un an	72	3 435	3 048
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	65	19 049	28 198
Emprunts sur location financement à plus d'un an	65	2 713	3 206
Passifs d'impôts différés	79c	267	329
Total passif non courant		25 464	34 781
Passif courant			
Provisions pour charges	72	2 478	1 230
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	65	3 114	3 702
Concours bancaires	65	21 034	23 437
Fournisseurs et comptes rattachés		10 884	11 457
Autres dettes et comptes de régularisation	74	8 270	8 132
Emprunts sur location financement à moins d'un an	65	493	475
Impôt sur les résultats		-	-
Total passif courant		46 273	48 433
TOTAL DU PASSIF		119 255	125 293

JACQUES BOGART S.A.**COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE**
(en milliers d'euros)

	Note	31.12.2014	31.12.2013
Chiffre d'affaires		80 720	85 468
Autres produits des activités ordinaires		2 806	2 846
Autres produits		7 464	4 460
Matières premières, marchandises et consommables utilisés		(33 691)	(34 253)
Charges de personnel		(16 868)	(16 758)
Impôts et taxes		(894)	(1 006)
Dotations aux amortissements et provisions		(3 247)	(1 910)
Autres charges		(24 529)	(26 155)
Résultat opérationnel	77	11 761	12 693
Produits financiers		14	65
Coût de l'endettement financier brut		(1 647)	(1 667)
Coût de l'endettement financier net		(1 633)	(1 602)
Autres produits et charges financières		2 369	(185)
Résultat financier	78	736	(1 787)
Société mise en équivalence		24	(189)
Provision écart d'acquisition		(300)	-
Résultat avant impôt		12 221	10 715
Impôts sur les bénéfices	79	(3 741)	(3 544)
Résultat net de l'ensemble consolidé		8 480	7 171
Part des intérêts minoritaires		3	2
Résultat net part du groupe		8 483	7 173
Résultat par action (en euros)		11,91	10,07
Résultat dilué par action (en euros)		11,91	10,07

JACQUES BOGART S.A.**ETAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDES**
(en milliers d'euros)

(en milliers d'euros)	31/12/2014	31/12/2013
Résultat net consolidé de la période	8 483	7 173
Actifs disponibles à la vente	(140)	862
Impôts différés sur les éléments recyclables	62	(287)
Eléments recyclables en résultat	(78)	575
Gains et pertes actuariels	(341)	NS
Impôts différés sur éléments non recyclables	114	NS
Eléments non recyclables en résultat	(227)	-
Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8 178	7 748
Dont part des intérêts minoritaires	(3)	(2)
Dont part du groupe	8 181	7 750

JACQUES BOGART S.A.

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(en milliers d'euros)

(en milliers euros)	Capital social	Réserve de conversion	Réserves et résultat net	Situation nette
- Capital social de 712 501 actions de € 1,52449 chacune, entièrement libéré	1 086	-	-	1 086
- Réserves et report à nouveau	-	411	45 951	46 362
Au 1^{er} décembre 2012	<u>1 086</u>	<u>411</u>	<u>45 951</u>	<u>47 448</u>
- Distribution de dividendes	-	-	(4 489)	(4 489)
- Variation de la juste valeur	-	-	(4 075)	(4 075)
- Mouvements de la réserve de conversion	-	20	-	20
- Résultat de l'exercice	-	-	7 755	7 755
Au 31 décembre 2012	<u>1 086</u>	<u>431</u>	<u>45 142</u>	<u>46 659</u>
- Entrée de périmètre	-	-	10	10
- Distribution de dividendes	-	-	(12 502)	(12 502)
- Variation de la juste valeur	-	-	575	575
- Mouvements de la réserve de conversion	-	89	-	89
- Résultat de l'exercice	-	-	7 173	7 173
Au 31 décembre 2013	<u>1 086</u>	<u>520</u>	<u>40 398</u>	<u>42 004</u>
- Entrée de périmètre	-	-	(126)	(126)
- Distribution de dividendes	-	-	(2 351)	(2 351)
- Variation de la juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	(78)	(78)
- Ecart actuariels sur avantages au personnel	-	-	(227)	(227)
- Mouvements de la réserve de conversion	-	(260)	-	(260)
- Résultat de l'exercice	-	-	8 483	8 483
Au 31 décembre 2014	<u>1 086</u>	<u>260</u>	<u>46 099</u>	<u>47 445</u>

JACQUES BOGART S.A.**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES**
(en milliers d'euros)

	31.12.2014	31.12.2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net des sociétés intégrées avant impôts	12 221	10 715
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
▪ Amortissements et provisions	2 594	1 679
▪ Abandon de compte-courant actionnaire	(6 000)	-
▪ Provision écart d'acquisition	300	-
▪ Quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	(24)	189
▪ Plus-value de cession sur immobilisations cédées	(365)	(2 694)
▪ Variation d'impôts sur le résultat	(4 196)	(2 557)
Capacité d'autofinancement des sociétés intégrées	4 530	7 334
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	<u>3 509</u>	<u>(1 768)</u>
Flux net de trésorerie générée par l'activité	<u>8 039</u>	<u>5 566</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions		
▪ Immobilisations incorporelles et fonds de commerce	(23)	(79)
▪ Immobilisations corporelles	(1 100)	(979)
▪ Remboursement / (augmentation) d'immobilisations financières	-	-
▪ Actifs financiers courants et non courants	(100)	(70)
Cessions		
▪ Cession des immobilisations corporelles	31	-
▪ Cession des immobilisations incorporelles	-	3 098
▪ Cession des actifs courants et non courants	610	16
▪ Diminution des immobilisations financières	27	86
▪ Incidence des variations de périmètre	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	<u>(555)</u>	<u>2 072</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Nouveaux emprunts	62	12 253
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(2 351)	(12 502)
Intérêts minoritaires	(3)	(2)
Remboursements d'emprunts	(4 275)	(2 207)
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	<u>(6 567)</u>	<u>(2 458)</u>
Incidence des variations de cours des devises	(261)	146
Trésorerie d'ouverture	2 150	(3 175)
Trésorerie de clôture	<u>2 806</u>	<u>2 150</u>
Variation de trésorerie	<u>656</u>	<u>5 325</u>

JACQUES BOGART S.A.

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Sauf indication contraire, les informations chiffrées sont fournies en milliers d'euros (K€).

INFORMATIONS GENERALES

1. Jacques Bogart est spécialisé dans la production et la commercialisation de produits de parfumerie et de cosmétique.

L'activité principale du Groupe est l' « activité gros » parfums et cosmétiques.

- Parfums

Les marques Bogart, Ted Lapidus, Carven et Euroluxe sont détenues en propre. En outre, le groupe détient les licences de parfums Chevignon, Lee Cooper et Naf Naf.

- Cosmétiques

Les marques Méthode Jeanne Piaubert, Stendhal et Vegetable Garden sont détenues en propre.

Le second domaine d'activité du groupe est l'« activité détail » parfums et cosmétiques réalisée à travers les filiales Athenaïs SAS en France, April Cosmetics and Perfumes Chain Stores Ltd en Israël, 2 chaînes de parfumerie de détail qui possèdent respectivement 10 et 35 boutiques mais également à travers la filiale Rose de France possédant 2 boutiques dans le sud de la France ainsi qu'une boutique au Portugal à travers la nouvelle filiale April Portugal.

Jacques Bogart est une société anonyme dont le siège social est situé en France, 76/78 avenue des Champs Elysées – Paris 8^{ème}.

Jacques Bogart est cotée sur Euronext Paris, code ISIN FR 0000032633.

Faits marquants de l'exercice 2014

2. Afin d'accélérer le développement des activités du groupe, un abandon partiel de compte courant a été consenti au cours de l'exercice par un actionnaire pour un montant de 6 000 K€.

Evènements post-clôture

3. La société April SAS, filiale de la société Athénaïs, créée en fin d'année 2014, a fait l'acquisition en février 2015 de 13 parfumeries.

PRINCIPES COMPTABLES

4. Les comptes consolidés de Jacques Bogart en 2014 ont été préparés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne. Ce référentiel est disponible sur le site Internet de la commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

Référentiel IFRS appliqué

5. Les nouvelles normes, amendements de normes existantes et interprétations publiés d'application obligatoire dans les comptes au 31 décembre 2014 sont les suivants :

- IFRS 10 – Etats financiers consolidés ;
- IFRS 11 – Partenariats ;
- IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- Guide de première application – amendements à IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 ;
- IAS 27 révisée – Etats financiers individuels ;
- IAS 28 révisée – Participations dans les entreprises associées et dans les coentreprises ;
- Amendement IFRS 10, IFRS 12, et IAS 27 révisée – Sociétés d'investissements ;
- Amendement IAS 32 – Compensation des actifs et des passifs financiers
- Amendement IAS 36 – Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers
- Amendement IAS 39 – Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture

Ces nouveaux textes ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas eu d'incidences significatives sur les comptes.

6. Le groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et des interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2014.

Utilisation d'estimations

7. Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du Bilan ou Compte de Résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations susceptibles d'impacter les montants qui figurent dans les états financiers et annexes. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciation des stocks. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Méthodes de consolidation

8. Les sociétés pour lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le contrôle exclusif est le pouvoir, direct ou indirect, de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantages de ses activités, pouvoir s'accompagnant généralement de la détention de plus de la moitié des droits de vote. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu, jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

9. Le groupe consolide par mise en équivalence les entreprises associées dans lesquelles il détient une influence notable. L'influence notable est présumée exister lorsque le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou davantage de droits de vote d'une entité, sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

10. Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminées lors de la préparation des états financiers consolidés. Les gains découlant des transactions avec les entreprises mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêts du groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminés de la même façon que les gains mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Ecarts d'acquisition

11. Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût des titres des sociétés consolidées sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition et les autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test annuel de dépréciation, même en l'absence d'indicateurs de perte de valeur, pour déterminer si leur valeur comptable n'excède pas leur valeur de recouvrement, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts des ventes et sa valeur d'utilité estimée à partir des flux prévisionnels issus des plans pluriannuels établis sur 5 ans et actualisés à l'infini. Ils sont comptabilisés au coût, déduction faite du cumul des pertes de valeur. Les pertes de valeur des écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Le taux d'actualisation retenu est le coût moyen pondéré du capital (WACC) de 8,17% au 31.12.14. Ce taux a été déterminé à partir du taux d'intérêt à long terme correspondant au taux des OAT à 10 ans (1%), du taux de rendement attendu par un investisseur dans ce secteur et de la prime de risque propre à l'activité de ce secteur. Le taux de croissance à l'infini retenu est de 1% au 31.12.14.

Les tests de dépréciation s'appuient sur des regroupements d'unités génératrices de trésorerie appréciés au niveau des marques distribuées dans le cadre de l'activité de ventes en gros de parfums et de produits cosmétiques et du réseau de distribution de détail de parfums et de produits cosmétiques.

Les dépréciations des écarts d'acquisition sont définitives.

La variation des taux de +/- 0,5% du taux d'actualisation et du taux de croissance à l'infini ne modifie pas la valeur recouvrable au point de la rendre inférieure à la valeur comptable.

Immobilisations incorporelles

12. Les frais de développement sont intégralement passés en charges, ainsi que les frais relatifs à la propriété industrielle développée en interne par le groupe y compris les frais de premier dépôt, dès lors qu'ils ne répondent pas aux critères cumulatifs pour la constatation d'actifs incorporels générés en interne.
13. Les logiciels informatiques sont amortis linéairement sur une durée de trois ans.
14. Les marques sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et ont une durée d'utilité indéfinie. Elles ne sont pas amorties.

Immobilisations corporelles

15. Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'origine pour le groupe, nets des amortissements et des éventuelles dépréciations.
16. L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la durée d'utilisation estimée des diverses catégories d'immobilisations, compte tenu des valeurs résiduelles éventuelles. Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations corporelles, sont les suivantes :

Constructions	20 ans
Matériel et outillage	3 à 10 ans
Agencements, aménagements	3 à 10 ans
Matériel de transport	3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
Stands	2 à 3 ans

Actifs financiers

17. Les actifs financiers sont constitués de titres de sociétés cotées, de placement à court terme, de valeurs mobilières de placement.
18. Le groupe Jacques Bogart détient des participations dans des sociétés sans exercer d'influence notable ou de contrôle. Les titres de participations de ces sociétés non consolidées, sont analysés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés initialement au coût d'acquisition puis à chaque clôture, à la juste valeur. La juste valeur correspond au cours de clôture pour les participations cotées et à la valeur de marché estimée pour les participations non cotées. Les variations de juste valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres. Toutefois, une baisse significative ou prolongée de la juste valeur en deçà du coût d'acquisition des titres serait comptabilisée en résultat.
19. Les placements à court terme ou équivalents de trésorerie sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté. Les gains et les pertes de valeur, latents ou réalisés, sont constatés en compte de résultat.

Achats d'immobilisations en crédit-bail

20. Lorsqu'une société du groupe est locataire d'un bien selon un contrat de crédit-bail immobilier présentant les caractéristiques d'une acquisition, la fraction du loyer correspondant à la valeur vénale du bien au début du contrat est immobilisée et amortie selon la méthode ci-dessus, et la dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan. Les crédits-baux mobiliers sont non significatifs et ne font pas l'objet de retraitements en consolidation. Une information est néanmoins portée en annexe concernant l'engagement hors bilan.

Stocks

21. Les stocks sont valorisés au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur probable de réalisation. Le prix de revient des stocks de matières premières et approvisionnements est déterminé principalement selon les prix d'achat. Cette méthode de valorisation donne des résultats équivalents à ceux qui seraient obtenus avec la méthode premier entré, premier sorti. Le prix de revient des produits finis et semi-finis comprend le prix d'achat de la partie matière, le coût standard pour la main d'œuvre et les frais directs et indirects de production.

22. Les stocks sont valorisés à la clôture de chaque exercice sur la base des quantités inventoriées au 31 décembre de chaque année.

23. Conformément à la norme IAS 38, les articles publicitaires détenus par les filiales de distributions étrangères et remis gratuitement aux clients sont constatés en charges dès leur achat. A l'inverse, les articles publicitaires stockés par les sociétés françaises qui sont soit vendus avec marge, soit remis gratuitement dans le cadre d'accords commerciaux sont stockés.

Créances

24. Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour perte de valeur est pratiquée, au cas par cas, lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

25. La trésorerie, dont la variation est expliquée dans le tableau des flux de trésorerie, correspond aux disponibilités, aux valeurs mobilières de placement et aux dépôts à court terme. Les composantes de la trésorerie sont à court terme (inférieur à trois mois) et très liquides et ne présentent pas de risque significatif au niveau de la juste valeur. Les valeurs mobilières de placement sont considérées comme des actifs en juste valeur par contrepartie de résultat ; les dépôts bancaires à court terme, les SICAV et les disponibilités sont considérés comme des prêts et créances et comptabilisés au coût amorti. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan dans les crédits court terme et découverts bancaires.

Actions propres

26. Les actions Jacques Bogart détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés, à leur coût d'acquisition. En cas de cession, les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres pour leur montant net d'impôts.

Conversion des états financiers libellés en devises

27. Les éléments des comptes de résultat des filiales étrangères sont convertis en euros sur la base du taux de change moyen sur l'exercice de la devise considérée. Les actifs et les passifs des filiales étrangères sont convertis selon les taux de change en vigueur à la clôture de la période. Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés directement dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

28. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de la période, sauf pour les montants faisant l'objet d'une couverture à terme. Les différences de change résultant de la conversion des éléments en devises sont incluses dans le compte de résultat.

Investissements permanents dans les filiales

29. Par exception au principe décrit ci-dessus, les différences de change nées de la conversion des créances en devises détenues par la société mère sur des filiales étrangères intégrées globalement sont passées en mouvement de la réserve de conversion lorsqu'elles correspondent à des investissements permanents de la société mère dans ces filiales.

Impôts différés

30. Certains retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés pour les besoins de la consolidation ainsi que les différences temporaires entre les résultats imposables fiscalement et les résultats comptables génèrent des éléments de fiscalité différée. Ces différences, donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés selon l'approche bilantielle, qui consiste à constater un actif ou un passif d'impôts différés sur toute différence entre le résultat comptable et le résultat fiscal.

31. Les actifs d'impôts différés, qu'ils soient liés à des différences temporaires déductibles, des retraitements fiscalisés ou à des pertes fiscales reportables, ne sont pris en compte que si leur récupération est probable. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fin d'exercice en fonction des derniers taux d'impôts votés. Ils sont compensés au sein de chaque société ou entité fiscale.

Gestion des risques

32. Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques présentés ci-dessous, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure et gestion des risques. La Direction Générale du Groupe veille à la définition et au contrôle de la politique de gestion des risques du Groupe. La politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de

définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies. La politique et les systèmes de gestion des risques sont régulièrement revus afin de prendre en compte les évolutions des conditions de marché et des activités du Groupe.

33. Le groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires en devises, principalement sur le dollar américain et supporte donc un risque de change lié à l'évolution du cours de cette devise (24% des ventes totales en 2014). La politique de risques de change de la société vise à couvrir les créances commerciales de l'exercice en dollars américains. La société utilise des contrats de vente à terme. La couverture de change n'est pas systématique.

34. La société détient des actions cotées. Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture pour couvrir ses positions.

35. La société considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Retraites

36. Les engagements de la société en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités assimilés sont évalués sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date de clôture et tenant notamment compte de l'ancienneté et de la rotation de ces derniers, conformément à l'IAS 19R et font l'objet d'une provision inscrite au poste « provision pour risques et charges ».

Autres provisions pour risques et charges

37. Les provisions pour risques et charges comptabilisées en fin d'exercice sont destinées à couvrir les risques et charges, nettement précisés dans leur objet et que des événements survenus ou en cours rendent probables. Ces provisions sont réévaluées à chaque clôture en fonction de l'évolution de ces risques.

Emprunts

38. Lors de la comptabilisation initiale, les emprunts sont comptabilisés à leur juste valeur sur laquelle sont imputés les coûts de transaction directement attribuables à l'émission du passif.

A la clôture, les emprunts sont évalués au coût amorti, basé sur la méthode du taux d'intérêt effectif.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

39. Le chiffre d'affaires provenant de la vente de biens est comptabilisé net des remises et taxes sur les ventes. Le chiffre d'affaires inclut principalement des ventes au départ de l'entrepôt vers nos distributeurs et agents et des ventes vers les détaillants pour la part d'activité réalisée par les filiales du groupe.

La reconnaissance du chiffre d'affaires est effectuée sur la base des conditions de transfert à l'acheteur des risques et avantages inhérents à la propriété du bien.

Evaluation à la juste valeur

40. IFRS 7 requiert une information obligatoire sur la présentation sur trois niveaux de la juste valeur selon que l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1), que son évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables (niveau 2) ou s'appuyant sur des données non observables (niveau 3).

41. Le tableau ci-après présente les actifs évalués à leur juste valeur par niveau.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers courants et non courants	■		
Valeurs mobilières de placement	■		
Instruments dérivés	■		

Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

42. Le Groupe utilise des contrats de change à terme pour gérer ses risques de change.

43. Les dérivés qui ne sont pas qualifiés d'opérations de couverture sont initialement et ultérieurement évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées en « Autres produits financiers » ou « Autres charges financières » au compte de résultat.

Résultat par action

44. Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net du groupe par le nombre d'actions moyen pondéré en circulation au cours de l'exercice après déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres. Le résultat dilué par action est établi à partir du nombre moyen pondéré d'actions majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existante.

Information sectorielle

45. L'information sectorielle présentée est élaborée à partir de celle utilisée par le management au titre du suivi de l'activité du groupe. Le groupe est organisé et piloté autour de 3 centres de profits : activité gros parfums et cosmétiques, activité détail parfums et cosmétiques, activité licence. Le groupe a une activité internationale et analyse son chiffre d'affaires par zone géographique.

INFORMATIONS RELATIVES AUX PERIMETRES DE CONSOLIDATION

46. Au cours de l'exercice 2014, le périmètre du groupe Jacques Bogart a été modifié comme suit :

La société Parfulux FZE, société à Dubai U.A.E, a été créée en 2013, filiale à 100% de Jacques Bogart SA. Son entrée dans le périmètre de consolidation en 2014 fait suite au démarrage de son activité.

La société April Beauty Store, Unipessoal LDA, Portugal, filiale à 100% de Jacques Bogart SA a été créée au cours de l'année 2014 et est entrée dans le périmètre de consolidation.

47. La liste des sociétés consolidées est la suivante :

(a) Par intégration globale

Sociétés françaises

	% d'intérêt	
	31.12.2014	31.12.2013
	Société mère	
Jacques Bogart S.A.	100,00	100,00
Parfums Ted Lapidus S.A.S.	100,00	100,00
Société Française de Fabrication de Parfumerie S.A.S.	100,00	100,00
Institut Jeanne Piaubert S.A.S.	100,00	100,00
Jeanne Piaubert S.A.S.	100,00	100,00
Fairtrade S.A.R.L.	99,42	99,42
Stendhal S.A.S.	100,00	100,00
Ted Lapidus S.A.S.	100,00	100,00
Distribal S.A.S.	100,00	100,00
Parfums Jacques Bogart S.A.S.	100,00	100,00
Société Française de Fabrication de Cosmétiques S.A.S.	100,00	100,00
Aromalux S.A.S.	100,00	100,00
I.S.D. S.A.S.	100,00	100,00
Athenaïs S.A.S.	100,00	100,00
Carven Parfums S.A.S.	100,00	100,00
Rose de France S.A.S	100,00	100,00

Sociétés étrangères

	% d'intérêt	
	31.12.2014	31.12.2013
Jacques Bogart Hong Kong Ltd., Hong Kong	100,00	100,00
Parfulux S.A., Belgique	100,00	100,00
Jacques Bogart GmbH, Allemagne	51,00	51,00
Jacques Bogart SPA, Italie	100,00	100,00
Jacques Bogart International BV, Pays-Bas	100,00	100,00
Jacques Bogart Espana S.L., Espagne	100,00	100,00

Sociétés étrangères

	% d'intérêt	
	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Jacques Bogart U.K. Ltd. Royaume-Uni	100,00	100,00
April Cosmetics and Perfumes Chain Stores Ltd. Israël	100,00	100,00
Parfulux LTD. Israël	100,00	100,00
Jacques Bogart Trading Co Ltd, Beijing	100,00	100,00
Parfulux FZE Dubai U.A.E	100,00	-
April Beauty Store, Unipessoal, LDA, Portugal	100,00	-

(b) Sociétés mises en équivalences

La société Perfumes y Disenos, société de droit espagnol et filiale à 40% de Jacques Bogart Espana, est mise en équivalence du fait de l'influence notable exercée par cette dernière.

(c) Sociétés non consolidées

La société April SAS, filiale de la société Athénais, a été créée en fin d'année 2014. Cette société n'a pas été consolidée au 31.12.2014 du fait de l'absence d'activité en 2014.

Evolution de la valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles

48. Les évolutions de la valeur nette des immobilisations incorporelles et corporelles se présentent de la manière suivante :

	<u>Ecarts d'acquisition</u>	<u>Immobilisations Incorporelles</u>	<u>Immobilisations corporelles</u>	<u>Total</u>
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	17 125	6 662	9 051	32 838
Changement périmètre	-	-	-	-
Autres mouvements	-	3	35	38
Acquisitions	10	13	1 137	1 160
Cessions	-	(57)	(465)	(522)
Variation des amortissements et provisions	<u>(300)</u>	<u>-</u>	<u>(857)</u>	<u>(1 157)</u>
Solde au 31 décembre 2014	<u>16 835</u>	<u>6 621</u>	<u>8 901</u>	<u>32 357</u>

Ecarts d'acquisition

49. Les écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	<u>Valeur brute</u> <u>31.12.2014</u>	<u>Provision</u>	<u>Valeur</u> <u>comptable</u>
April Cosmetics & Perfumes Chain Stores Ltd	4 399	-	4 399
Jacques Bogart International B.V.	3 539	-	3 539
Institut Jeanne Piaubert S.A.S.	2 982	(300)	2 682
Parfums Ted Lapidus S.A.S.	567	-	567
Fairtrade S.A.R.L.	1 537	(1 537)	0
Ted lapidus S.A.S.	280	-	280
Athenais S.A.S.	<u>5 368</u>	<u>-</u>	<u>5 368</u>
Total	<u>18 672</u>	<u>(1 837)</u>	<u>16 835</u>

Immobilisations incorporelles

50. Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

	<u>31.12.2013</u>	Autres <u>mouvements</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Cession</u>	<u>31.12.2014</u>
Marques*	6 097	-	-	-	6 097
Logiciels	894	6	13	(57)	856
Droit au bail	<u>444</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>444</u>
Total	<u>7 435</u>	<u>6</u>	<u>13</u>	<u>(57)</u>	<u>7 397</u>

* : Les marques sont composées de la marque Carven pour 2.1 M€ ainsi que de la marque Rose de France pour 4 M€

51. Les mouvements des amortissements des immobilisations incorporelles s'analysent de la manière suivante :

	<u>31.12.2013</u>	Autres <u>mouvements</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2014</u>
Logiciels	<u>772</u>	<u>6</u>	<u>55</u>	<u>(57)</u>	<u>776</u>
Total	<u>772</u>	<u>6</u>	<u>55</u>	<u>(57)</u>	<u>776</u>

Immobilisations corporelles

52. Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	<u>31.12.2013</u>	<u>Changement Périmètre</u>	<u>Autres Mouvements</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Cession</u>	<u>31.12.2014</u>
Terrains	362	-	-	-	-	362
Constructions	5 039	-	-	127	(13)	5 153
Agencements boutiques	7 649	-	106	571	-	8 326
Matériel et outillage	10 650	-	-	53	(7)	10 696
Autres immobilisations corporelles	7 336	-	66	374	(408)	7 368
Avances et acomptes sur immobilisations	32	-	-	12	(37)	7
	<u>31 068</u>	<u>-</u>	<u>172</u>	<u>1 137</u>	<u>(465)</u>	<u>31 912</u>

53. Les mouvements des amortissements des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

	<u>31.12.2013</u>	<u>Changement Périmètre</u>	<u>Autres Mouvements</u>	<u>Dotation</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2014</u>
Constructions	1 005	-	-	250	(13)	1 242
Agencements boutiques	5 187	-	75	450	-	5 712
Matériel et outillage	9 852	-	-	225	(7)	10 070
Autres immobilisations corporelles	5 973	-	62	330	(378)	5 987
	<u>22 017</u>	<u>-</u>	<u>137</u>	<u>1 255</u>	<u>(398)</u>	<u>23 011</u>

54. Les montants relatifs aux immobilisations achetées en crédit-bail inclus dans les tableaux qui précèdent sont les suivants :

	<u>31.12.2013</u>	<u>Augmentation</u>	<u>Diminution</u>	<u>31.12.2014</u>
Terrains	362	-	-	362
Constructions	4 678	-	-	4 678
Valeur brute	5 040	-	-	5 040
Amortissements cumulés	(721)	(234)	-	(955)
Valeur nette	4 319	(234)	-	4 085

Immobilisations financières

55. Les immobilisations financières sont composées des éléments suivants :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Prêts	40	40
Autres immobilisations financières	863	890
	<u>903</u>	<u>930</u>

Actifs financiers non courants

56.	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Titres cotés étrangers	-	521
Titres cotés français	<u>129</u>	<u>235</u>
Actifs financiers disponibles à la vente	<u>129</u>	<u>756</u>

Stocks

57. Les stocks se décomposent de la manière suivante :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Matières premières	10 350	11 275
Marchandises	15 805	15 100
En-cours de production de biens	535	498
Produits finis et semi-finis	<u>5 367</u>	<u>6 379</u>
Total	<u>32 057</u>	<u>33 252</u>

Clients et comptes rattachés

58.	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Clients et comptes rattachés	22 003	23 582
Provision pour dépréciation	<u>(1 379)</u>	<u>(1 323)</u>
Net	<u>20 624</u>	<u>22 259</u>

Actifs financiers courants

59.	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Titres cotés étrangers	<u>3 117</u>	<u>2 891</u>
Actifs financiers disponibles à la vente	<u>3 117</u>	<u>2 891</u>

Trésorerie et équivalents de trésorerie

60.	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Sicav et dépôts à terme	19 032	13 436
Comptes bancaires	<u>4 808</u>	<u>12 151</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>23 840</u>	<u>25 587</u>

Autres créances et comptes de régularisation

61. Les autres créances et comptes de régularisation comprennent les éléments suivants :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Etat	272	267
T.V.A. à récupérer	1 191	1 542
Avoir à recevoir	579	457
Acomptes versés	4	308
Charges constatées d'avance*	1 382	1 767
Divers	<u>189</u>	<u>390</u>
Total	<u>3 617</u>	<u>4 731</u>

* : Les charges constatées d'avance correspondent principalement aux loyers payés d'avance.

Créances à plus d'un an

62. (a) Les échéances des créances au 31 décembre 2014 s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2013</u>	<u>Echéance au 31.12.2014</u>			
	Montant Total	Montant Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Créances de l'actif non courant					
Prêts	40	40	-	40	-
Autres immobilisations financières	890	863	-	-	863
Actifs financiers non courants	756	129	-	129	-
Créances de l'actif courant					
Actifs financiers courants	2 891	3 117	3 117	-	-
Clients et comptes rattachés	22 259	20 624	20 624	-	-
Autres créances et comptes de régularisation	<u>4 731</u>	<u>3 617</u>	<u>3 617</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Total	<u>31 567</u>	<u>28 390</u>	<u>27 358</u>	<u>169</u>	<u>863</u>

(b) Les autres immobilisations financières à plus d'un an correspondent, principalement, à des loyers versés d'avance à titre de caution.

Capital social

63. Au 31 décembre 2014, le capital social était divisé en 712 501 actions ordinaires de € 1,52449 chacune, soit un total de 1 086 201 €.

Actions propres

64. Dans le cadre du programme de rachat d'actions visé par l'Assemblée Générale en date du 14 juin 2012, 200 actions Bogart S.A sont détenues par la société au 31 décembre 2014, soit 0,028% du capital. Les mouvements sur la période se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur d'acquisition
Au 31 décembre 2013	165	34,3
Acquisition	35	6,8
Cession	-	-
Au 31 décembre 2014	200	41,1

Les actions acquises dans ce cadre le sont dans les limites suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 250 euros par action, hors frais d'acquisition ;
- le total des actions détenues ne peut dépasser 10% du nombre d'actions composant le capital de la société ;
- le prix de revente ne devra pas être inférieur à 160 euros.

Emprunts et dettes financières

65. Ils s'analysent comme suit :

	31.12.2013	Echéance au 31.12.2014			
	Montant Total	Montant Total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Compte courant d'actionnaires	12 500	6 438	-	6 438	-
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 267	5 018	1 678	3 317	23
Emprunts sur acquisitions en crédit-bail	3 681	3 206	493	2 172	541
Emprunts Obligataires	12 133	10 702	1 431	9 271	-
Autres dettes financières	1	5	5	-	-
Concours bancaires courants, intérêts courus	<u>23 437</u>	<u>21 034</u>	<u>21 034</u>	-	-
Total au 31 décembre 2014	<u>59 019</u>	<u>46 403</u>	<u>24 641</u>	<u>21 198</u>	<u>564</u>

66. Les emprunts auprès des établissements de crédit correspondent à des dettes libellées en euros et majoritaires à taux variable.

67. La société Jacques Bogart SA a réalisé deux émissions d'emprunts en décembre 2013 destinées à accélérer le développement du groupe (réseau de magasins et développement des marques) :

- Un emprunt obligataire d'un montant total de 5 millions d'euros, au taux annuel fixe de 4.50% l'an, remboursable in fine le 18 décembre 2019. Cet emprunt a été souscrit par un FCP Micado et par une banque. Les obligations sont admises aux négociations sur le marché Alternext de Nyse Euronext à Paris.
- Un emprunt obligataire de 7.5 millions d'euros, portant intérêt au taux Euribor 3 mois augmenté de 1.41389%, remboursable en 5 échéances annuelles égales, le dernier remboursement devant intervenir en décembre 2018. La souscription des OBSAAR a été réservée à des investisseurs qualifiés. Les 6 975 BSAAR attachées aux obligations sont attribuées à un nombre limité de personnes choisies par le conseil d'administration de Bogart SA et donnent droit à l'acquisition d'autant d'actions,

l'option pouvant être exercée du 18 décembre 2016 au 18 décembre 2020. Cette émission est effectuée hors du champ de l'offre au public de titres financiers.

Dettes financières assorties de Covenants

68.

Descriptif des covenants	Montant à l'origine	Capital restant dû	Echéance finale
Dettes financières nettes conso / EBIDTA Conso \leq 3 Dettes financières nettes conso / Capitaux propres conso \leq 1	5 000	5 000	18/12/2019
Dettes financières nettes conso / EBIDTA Conso \leq 3 Dettes financières nettes conso / Capitaux propres conso \leq 1	7 500	6 000	18/12/2018
Dettes financières nettes conso / EBIDTA Conso \leq 2 Cash flow libre / Service de la dette \geq 1,1	2 500	625	10/01/2016

Au 31 décembre 2014, les covenants sont respectés.

69. Le compte courant d'actionnaire correspond à une avance rémunérée faite par un actionnaire.

70. La répartition des emprunts et dettes financières par devise de remboursement est la suivante :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Euros	39 509	50 410
Shekels	<u>6 894</u>	<u>8 609</u>
	<u>46 403</u>	<u>59 019</u>

71. Les variations des emprunts et des dettes à long terme se présentent de la manière suivante :

	<u>31.12.2013</u>	<u>Abandon de créances</u>	<u>Acquisition</u>	<u>Remboursement</u>	<u>31.12.2014</u>
Compte courant d'actionnaires	12 500	(6 000)	-	(62)	6 438
Intérêts courus sur emprunts	1	-	5	(1)	5
Emprunts auprès des établissements de crédit	7 267	-	57	(2 306)	5 018
Emprunt obligataire	12 133	-	-	(1 431)	10 702
Emprunts sur acquisition en crédit-bail	<u>3 681</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(475)</u>	<u>3 206</u>
	<u>35 582</u>	<u>(6 000)</u>	<u>62</u>	<u>(4 275)</u>	<u>25 369</u>

Provisions

72. (a) Les mouvements des provisions s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2013</u>	<u>Autres mouvements</u>	<u>Dotation</u>	<u>Reprise</u>	<u>31.12.2014</u>
Provisions pour risques :					
▪ Provisions pour risques sociaux	244	-	99	(29)	314
▪ Indemnités de départ en retraite	3 048	350	197	(160)	3 435
▪ Autres	<u>987</u>	<u>-</u>	<u>1 285</u>	<u>(108)</u>	<u>2 164</u>
	<u>4 279</u>	<u>350</u>	<u>1 581</u>	<u>(297)</u>	<u>5 913</u>
Provisions pour dépréciation :					
▪ Stocks	4 760	47	2 518	(1 007)	6 318
▪ Clients	1 323	-	360	(304)	1 379
▪ Ecart d'acquisition	1 537	-	300	-	1 837
▪ Autres créances	<u>902</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(902)</u>	<u>0</u>
	<u>8 522</u>	<u>47</u>	<u>3 178</u>	<u>(2 213)</u>	<u>9 534</u>
Total	<u>12 801</u>	<u>397</u>	<u>4 759</u>	<u>(2 510)</u>	<u>15 447</u>
Dont résultat opérationnel			4 459	(1 659)	

(b) Les reprises de provisions s'analysent ainsi :

Reprises de provisions devenues sans objet	(137)
Reprises de provisions suite à des consommations	<u>(2 373)</u>

73. Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes pour 2014 :

- Prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité
- Taux annuel de progression des salaires de 2 %
- Age de départ à la retraite de 65 ans
- Taux d'actualisation de 1,49 % (taux Iboxx AA 10+ du 31 décembre 2014)

Autres dettes et comptes de régularisation

74. Ils s'analysent comme suit :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Avances et acomptes	74	46
Dettes fiscales et sociales	4 601	4 172
Avoirs à établir	479	550
Produits constatés d'avance	2 235	2 682
Compte courant d'associés	43	44
Autres	<u>838</u>	<u>638</u>
	<u>8 270</u>	<u>8 132</u>

Instruments financiers

75. Ventilation des actifs et passifs financiers par catégories

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39.

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actif disponible à la vente	Prêts et créances ou dettes	Instruments dérivés
<u>Au 31 décembre 2014</u>						
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises	266	266			266	
Immobilisations financières	903	903			903	
Actifs financiers non courants	129	129		129		
Créances clients et comptes rattachés	20 624	20 624			20 624	
Autres créances et compte de régularisation	3 617	3 617			3 617	
Actifs financiers courants	3 117	3 117		3 117		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 840	23 840			23 840	
Actifs	52 496	52 496		3 246	49 250	
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	19 049	19 049			19 049	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3 114	3 114			3 114	
Concours bancaires	21 034	21 034			21 034	
Fournisseurs et comptes rattachés	10 884	10 884			10 884	
Autres dettes et comptes de régularisation	8 270	8 270			8 270	
Passifs	62 351	62 351			62 351	

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actif disponible à la vente	Prêts et créances ou dettes	Instruments dérivés
Au 31 décembre 2013						
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises	142	142			142	
Immobilisations financières	930	930			930	
Actifs financiers non courants	756	756		756		
Créances clients et comptes rattachés	22 259	22 259			22 259	
Autres créances et compte de régularisation	4 731	4 731			4 731	
Actifs financiers courants	2 891	2 891		2 891		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 587	25 587			25 587	
Actifs	57 296	57 296	0	3 647	53 649	0
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	28 198	28 198			28 198	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3 702	3 702			3 702	
Concours bancaires	23 437	23 437			23 437	
Fournisseurs et comptes rattachés	11 457	11 457			11 457	
Autres dettes et comptes de régularisation	8 132	8 132			8 132	
Passifs	74 926	74 926			74 296	

76. Ventilation par méthode de valorisation des actifs et passifs financiers

Les instruments financiers se répartissent de la manière suivante entre les différents niveaux de juste valeur définis par l'amendement de la norme IFRS 7.

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Cotations boursières (niveau 1)	Modèle interne avec paramètres observables (niveau 2)	Cotations privées (niveau 3)
Au 31 décembre 2014					
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises	266	266		266	
Immobilisations financières	903	903		903	
Actifs financiers non courants	129	129	129		
Créances clients et comptes rattachés	20 624	20 624		20 624	
Autres créances et compte de régularisation	3 617	3 617		3 617	
Actifs financiers courants	3 117	3 117	3 117		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	23 840	23 840	23 840		
Actifs	52 496	52 496	27 086	25 410	0
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	19 049	19 049		19 049	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3 114	3 114		3 114	
Concours bancaires	21 034	21 034	21 034		
Fournisseurs et comptes rattachés	10 884	10 884		10 884	
Autres dettes et comptes de régularisation	8 270	8 270		8 270	
Passifs	62 351	62 351	21 034	41 317	0

En milliers d'euros	Valeur au bilan	Juste valeur	Cotations boursières (niveau 1)	Modèle interne avec paramètres observables (niveau 2)	Cotations privées (niveau 3)
Au 31 décembre 2013					
Participations dans des sociétés associées et des coentreprises	142	142		142	
Immobilisations financières	930	930		930	
Actifs financiers non courants	756	756	756		
Créances clients et comptes rattachés	22 259	22 259		22 259	
Autres créances et compte de régularisation	4 731	4 731		4 731	
Actifs financiers courants	2 891	2 891	2 891		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 587	25 587	25 587		
Actifs	57 296	57 296	29 234	28 062	0
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	28 198	28 198		28 198	
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	3 702	3 702		3 702	
Concours bancaires	23 437	23 437	23 437		
Fournisseurs et comptes rattachés	11 457	11 457		11 457	
Autres dettes et comptes de régularisation	8 132	8 132		8 132	
Passifs	74 926	74 926	23 437	51 489	0

Résultat opérationnel

77. Les charges et produits opérationnels se décomposent de la manière suivante :

	31.12.2014	31.12.2013
- Chiffre d'affaires	80 720	85 468
Total chiffre d'affaires	80 720	85 468
- Revenus de licences	2 806	2 846
Total autres produits des activités ordinaires	2 806	2 846
- Abandon de créance	* 6 000	-
- Produits de cession des immobilisations	464	3 548
- Reprises de provisions (hors stocks)	621	536
- Divers	379	376
Total autres produits	7 464	4 460
Total produits opérationnels	90 990	92 774
- Matières premières, marchandises et consommables utilisées (Provisions sur stocks incluses)	(33 691)	(34 253)
- Charges de personnel	(16 868)	(16 758)
- Impôts et taxes	(894)	(1 006)
- Dotations aux amortissements et provisions (hors stocks)	(3 247)	(1 910)
- Autres achats et charges externes	(24 401)	(25 219)
- Valeurs nettes comptables des immobilisations cédées	(29)	(866)
- Divers	(99)	(69)
Total charges opérationnelles	(79 229)	(80 081)
Résultat opérationnel	11 761	12 693

* : un abandon partiel de compte-courant a été consenti par un actionnaire au cours de l'exercice 2014 pour un montant de 6 000 K€.

Résultat financier :

78. Le résultat financier est composé des éléments suivants :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Intérêts perçus	14	65
Intérêts et charges assimilées	(1 647)	(1 665)
Résultat de change	1 964	(226)
Produits nets de cessions de valeurs mobilières	610	45
Charge nette sur cessions de valeurs mobilières	(269)	-
Plus-value sur instrument financiers	10	-
Dotations nettes aux amortissements et provisions	904	(2)
Perte sur créances liées à des participations	(851)	-
Autres charges financières	-	(4)
	<u>736</u>	<u>(1 787)</u>

Impôts sur les résultats

79. (a) La société Jacques Bogart et ses filiales françaises détenues à 95 % au moins ont opté pour le régime d'intégration fiscale de leurs résultats. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration.

(b) La charge d'impôt sur les résultats se décompose comme suit :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Charge d'impôt courant	3 623	3 481
(Crédit)/charges d'impôt différé	<u>118</u>	<u>63</u>
Charge d'impôt, nette	<u>3 741</u>	<u>3 544</u>

(c) Les créances et dettes d'impôts différés, calculées sur la base d'un taux de 33,33 % sont essentiellement à court terme et s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2013</u>	Effet de <u>Change</u>	Mouvements <u>2014</u>	<u>31.12.2014</u>
Sur différences temporaires fiscales	55	-	11	66
Sur retraitements de consolidation	1 256	-	27	1 283
Reports déficitaires	<u>196</u>	<u>6</u>	<u>-</u>	<u>202</u>
	<u>1 507</u>	<u>6</u>	<u>38</u>	<u>1 551</u>

(d) La réconciliation du taux d'impôt effectif du groupe avec le taux d'impôt standard s'établit comme suit :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Résultat avant impôt	12 497	10 906
Impôt sur les résultats, au taux standard de 33,33 %	(4 166)	(3 635)
▪ Impact des crédits d'impôt	115	280
▪ Effets d'impôt des filiales étrangères	290	(5)
▪ Déficit non activés	(636)	(556)
▪ Différences permanentes	618	449
▪ Contribution additionnelle	(78)	(81)
▪ Cession des titres exonérés	<u>116</u>	<u>4</u>
Impôt sur les résultats effectif	<u>(3 741)</u>	<u>(3 544)</u>

Informations relatives aux parties liées

80. Les parties liées sont :

- la société mère,
- les entités qui exercent un contrôle conjoint ou une influence notable sur l'entité,
- les filiales,
- les membres des organes d'administration et direction,
- les personnes ou les membres de la famille proche.

Organes d'administration et direction

81. Le montant des rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'établit comme suit :

<u>Année 2014 (en milliers d'euros)</u>	<u>Bogart S.A.</u>	<u>Société contrôlée</u>
Traitements, salaires et avantages en nature	398	121
Avantages postérieurs à l'emploi (pensions, retraites,...)	-	-
Avantages à long terme (intéressement, primes différées)	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-
Paiement fondé sur les actions	<u>-</u>	<u>-</u>
Total rémunération	<u>398</u>	<u>121</u>

Transaction avec la société SDV, propriétaire des locaux de la société mère

82. La société SDV et la société Jacques Bogart S.A. ont des dirigeants communs. En application du contrat de location, les loyers, charges et taxes se sont élevés à 1 399 K€ H.T en 2014.

Honoraires d'audit

83.

(En milliers d'euros)	S & W Associés		Fidecompta	
	Montant H.T.	En %	Montant H.T.	En %
Commissariat et certification des comptes individuels et consolidés				
- de l'émetteur	33,6	16 %	22,1	100 %
- de ses filiales intégrées globalement	183,0	84 %	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
- de l'émetteur	-	-	-	-
- de ses filiales intégrées globalement	-	-	-	-
Sous-total audit	216,6	100 %	22,1	100 %
Autres prestations rendues par le réseau aux filiales intégrées globalement				
- juridique, fiscal, social	-	-	-	-
- Autres	-	-	-	-
Sous-total autres prestations				
Total des honoraires 2014	216,6	100 %	22,1	100 %
Total des honoraires 2013	214,5	100 %	21,9	100 %

Effectif moyen employé pendant la période

84.

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Cadres et agents de maîtrise	167	164
Employés et ouvriers	<u>370</u>	<u>361</u>
Total	<u>537</u>	<u>525</u>

Engagements hors bilan85. (a) Effets escomptés non échus

Au 31 décembre 2014, le groupe n'avait escompté aucun effet non échus (2014 : 0 K€). Ces derniers sont considérés comme des créances clients et non pas comme des disponibilités.

(b) Opérations sur devises

Au 31 décembre 2014, le montant des engagements sur devises s'élevait à 10 490 KUSD correspondant à des contrats de ventes à terme conclus en couverture de transactions commerciales.

(c) Litiges

La société et ses filiales sont engagées dans diverses procédures concernant des litiges. Après examen de chaque cas, et après avis des conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

(d) Engagements donnés

Au 31 décembre 2014, la société Bogart est engagée principalement auprès d'établissements financiers, sous forme de caution ou de lettres d'intention au profit de ses filiales, pour un montant global de 8 558 K€ et de 32 539 Knis.

Une garantie à première demande d'un montant total de 7 000 K€ au bénéfice du Groupe Douglas –Nocibé a été donnée à la filiale Athénaïs dans le cadre d'acquisition de fonds de commerce.

La société Bogart S.A. est toujours caution pour les sociétés françaises cédées dans le cadre d'opération de recentrage du groupe Bogart sur les activités de parfums et de cosmétiques dans le cadre d'emprunts et de crédit-bail à hauteur de 3 628 K€ au profit d'établissements bancaires. Les banques ont en effet maintenu les garanties données par la société Jacques Bogart S.A. Cette dernière a obtenu de la société SARIEL S.A.S. le cessionnaire, une lettre d'intention de contre garantie desdits engagements, étant précisé que les banques disposent déjà de garanties hypothécaires et de nantissements des fonds de commerce des sociétés concernées pour les concours qui leur sont consentis.

Information sectorielle

86.

	Activité gros Parfums cosmétiques	Activité détail Parfums cosmétiques	Activité licence	Total
<u>Solde au 31 décembre 2014</u>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires net	40.9	39.8	-	80.7
Produits de licence	-	-	2.8	2.8
Résultat opérationnel	7.1	2.8	1.8	11.7
Actifs des secteurs	82.3	34.6	2.4	119.3
Passifs des secteurs	50.7	20.8	0.3	71.8
Investissements en immobilisations corporelles	0.1	1.0	-	1.1
Amortissements des immobilisations corporelles	14.0	9.0	-	23.0
Charge d'impôt	2.7	0.4	0.6	3.7
Charge d'intérêt	1.2	0.5	-	1.7
<u>Solde au 31 décembre 2013</u>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires net	44.9	40.6	-	85.5
Produits de licences	-	-	2.8	2.8
Résultat opérationnel	8.1	2.6	2.0	12.7
Actifs des secteurs	89.6	33.4	2.3	125.3
Passifs des secteurs	61.4	21.6	0.2	83.2
Investissements en immobilisations corporelles	0.5	0.5	0.0	1.0
Amortissements des immobilisations corporelles	13.6	8.4	0.0	22.0
Charge d'impôt	2.5	0.4	0.7	3.5
Charge d'intérêt	1.2	0.5	-	1.7

87. Les chiffres présentés ci-dessous pour chaque zone géographique sont relatifs aux sociétés implantées dans cette zone. Ils ne traduisent pas l'importance des marchés.

	<u>France</u>	<u>Europe</u> ①	<u>Asie/Russie</u>	<u>Total</u>
	France	Hors France		
<u>Solde au 31 décembre 2014</u>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires net	41.4	38.2	1.1	80.7
Produits de licences	2.8	-	-	2.8
Résultat opérationnel	6.6	5.3	(0.2)	11.7
Actifs des secteurs	83.3	34.9	1.1	119.3
Passifs des secteurs	55.1	16.5	0.2	71.8
Investissements en immobilisations corporelles	0.1	1.0	0.0	1.1
Amortissements des immobilisations corporelles	14.0	9.0	0.0	23.0
Charge d'impôt	3.2	0.5	-	3.7
Charge d'intérêt	1.2	0.5	-	1.7
<u>Solde au 31 décembre 2013</u>				
<i>(en millions d'euros)</i>				
Chiffre d'affaires net	46.3	37.9	1.3	85.5
Produits de licences	2.8	-	-	2.8
Résultat opérationnel	8.6	4.4	(0.1)	12.7
Actifs des secteurs	91.6	32.9	0.8	125.3
Passifs des secteurs	66.3	16.8	0.1	83.2
Investissements en immobilisations corporelles	0.5	0.5	0.0	1.0
Amortissements des immobilisations corporelles	13.4	8.4	0.2	22.0
Charge d'impôt	3.3	0.2	0.0	3.5
Charge d'intérêt	1.2	0.5	-	1.7

① Y compris Israël et la Turquie

88. Le chiffre d'affaires par importance des marchés se décompose comme suit :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
France	15	15
Europe ① (Hors France)	43	43
Moyen-Orient / Russie	10	13
Amérique	9	11
Asie	2	2
Afrique	<u>2</u>	<u>1</u>
	<u>81</u>	<u>85</u>

① *Y compris Israël et la Turquie*

JACQUES BOGART S.A.

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Fidecompta
Montée de Saint Menet
13367 Marseille Cédex 11

S & W Associés
8, avenue du Président Wilson
75116 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires
Jacques Bogart S.A.
76 - 78, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société **Jacques Bogart S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Écarts d'acquisition, immobilisations incorporelles et provisions pour risques et charges

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des écarts d'acquisitions, des immobilisations incorporelles et des provisions pour risques et charges telles que respectivement décrites dans les notes 11 à 14, 72 et 73 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 4 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

Fidecompta

S & W Associés

Raymond Blancard

Vincent Young

JACQUES BOGART S.A.

COMPTES ANNUELS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	<u>PAGES</u>
Bilan	1 - 2
Compte de résultat	3 - 4
Tableau d'évolution de la situation nette	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Annexe aux comptes annuels	7 – 24

JACQUES BOGART S.A.**BILAN ACTIF**

Au 31 décembre 2014

ACTIF	31.12.2014			31.12.2013
	Montants Bruts	Amortissements ou provisions pour dépréciation	Montants nets	Montants Nets
	€	€	€	€
Actif immobilisé :				
Immobilisations incorporelles :				
Concessions et droits similaires	<u>2 264 460</u>	<u>153 875</u>	<u>2 110 585</u>	<u>2 124 399</u>
Total immobilisations incorporelles	<u>2 264 460</u>	<u>153 875</u>	<u>2 110 585</u>	<u>2 124 399</u>
Immobilisations corporelles :				
Constructions	152 449	152 449	-	7 581
Autres immobilisations corporelles	<u>1 135 293</u>	<u>574 208</u>	<u>561 085</u>	<u>617 889</u>
Total immobilisations corporelles	<u>1 287 742</u>	<u>726 657</u>	<u>561 085</u>	<u>625 470</u>
Immobilisations financières :				
Participations	82 383 486	60 832 340	21 551 146	25 153 266
Prêts	5 919	-	5 919	8 714
Autres immobilisations financières	<u>476 588</u>	-	<u>476 588</u>	<u>689 700</u>
Total immobilisations financières	<u>82 865 993</u>	<u>60 832 340</u>	<u>22 033 653</u>	<u>25 851 680</u>
Total actif immobilisé	<u>86 418 195</u>	<u>61 712 872</u>	<u>24 705 323</u>	<u>28 601 549</u>
Actif circulant :				
Avances et acomptes sur commandes	330	-	330	79 128
Créances clients et comptes rattachés	169 391	1 063	168 328	534 090
Autres créances	27 160 340	3 473 593	23 686 747	27 599 840
Valeurs mobilières de placement	16 118 773	-	16 118 773	13 700 355
Disponibilités	572 027	-	572 027	417 947
Charges constatées d'avance	154 215	-	154 215	492 484
Frais d'émission d'emprunt à étaler	<u>298 267</u>	-	<u>298 267</u>	<u>367 225</u>
Total actif circulant	<u>44 473 343</u>	<u>3 474 656</u>	<u>40 998 687</u>	<u>43 191 069</u>
Ecart de conversion - actif	<u>129 015</u>	-	<u>129 015</u>	<u>172 218</u>
Total de l'actif	<u>131 020 553</u>	<u>65 187 528</u>	<u>65 833 025</u>	<u>71 964 836</u>

JACQUES BOGART S.A.**BILAN PASSIF**

Au 31 décembre 2014

PASSIF	<u>31.12.2014</u> €	<u>31.12.2013</u> €
Capitaux propres :		
Capital social	1 086 201	1 086 201
Réserves :		
Réserve légale	108 620	108 620
Autres réserves	23 164 070	17 693 341
Résultat net de l'exercice	<u>2 536 826</u>	<u>7 821 411</u>
Situation nette	<u>26 895 717</u>	<u>26 709 573</u>
Provisions pour risques	<u>10 243 955</u>	<u>7 560 190</u>
Total provisions pour risques et charges	<u>10 243 955</u>	<u>7 560 190</u>
Dettes :		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	17 030 069	19 678 308
Dettes financières diverses	6 876 737	12 947 434
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	327 499	414 877
Dettes fiscales et sociales	991 920	915 897
Autres dettes	1 231 926	1 056 316
Produits constatés d'avance	<u>2 235 202</u>	<u>2 682 242</u>
Total dettes	<u>28 693 353</u>	<u>37 695 073</u>
Ecart de conversion - passif	-	-
Total du passif	<u>65 833 025</u>	<u>71 964 836</u>

JACQUES BOGART S.A.**COMPTE DE RESULTAT**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	€	€
Produits d'exploitation :		
Production vendue de services	8 793 140	9 170 258
Chiffre d'affaires, net	8 793 140	9 170 258
Autres produits de gestion courante	<u>388 628</u>	<u>566 799</u>
Total produits d'exploitation	<u>9 181 768</u>	<u>9 737 057</u>
Charges d'exploitation :		
Autres achats et charges externes	4 725 575	5 082 632
Impôts, taxes et versements assimilés	185 766	204 645
Salaires et traitements	2 666 266	2 701 372
Charges sociales	1 114 765	1 149 054
Dotations d'exploitation aux amortissements et provisions	89 848	97 073
Autres charges de gestion courante	<u>50 366</u>	<u>23 736</u>
Total charges d'exploitation	<u>8 832 586</u>	<u>9 258 512</u>
Résultat d'exploitation – bénéfice	<u>349 182</u>	<u>478 546</u>
Produits financiers :		
Produits financiers de participations	6 165 300	8 319 500
Intérêts et produits assimilés	687 874	680 774
Différences positives de change	7	402
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements	7 345	19 864
Reprises sur provisions	1 337 323	1 730 549
Autres produits financiers	<u>51 778</u>	<u>957</u>
Total produits financiers	<u>8 249 627</u>	<u>10 752 046</u>

JACQUES BOGART S.A.**COMPTE DE RESULTAT (suite)**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
	€	€
Charges financières :		
Intérêts et charges assimilées	1 489 994	566 021
Différences négatives de change	1 861	4 105
Dotations aux provisions	<u>8 866 335</u>	<u>3 915 930</u>
Total charges financières	<u>10 358 190</u>	<u>4 486 056</u>
Résultat financier – perte	<u>(2 108 563)</u>	<u>6 265 990</u>
Résultat courant avant impôts - perte	<u>(1 759 381)</u>	<u>6 744 535</u>
Produits exceptionnels :		
Opérations en capital	7 057 455	466 038
Reprises sur provisions	<u>25 450</u>	<u>1 627 881</u>
Total produits exceptionnels	<u>7 082 905</u>	<u>2 093 919</u>
Charges exceptionnelles :		
Opérations de gestion	1 699	1 532
Opérations en capital	313 653	61 000
Dotation aux provisions	<u>2 752 419</u>	<u>1 544 480</u>
Total charges exceptionnelles	<u>3 067 771</u>	<u>1 607 012</u>
Résultat exceptionnel - bénéfice	<u>4 015 134</u>	<u>486 907</u>
Résultat avant impôts	2 255 753	7 231 442
Participation	(45 240)	-
Impôt sur les bénéfices (charge)/produit	<u>326 313</u>	<u>589 969</u>
Résultat net de l'exercice - bénéfice	<u>2 536 826</u>	<u>7 821 411</u>

JACQUES BOGART S.A.TABLEAU D'EVOLUTION DE LA SITUATION NETTE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	Capital social €	Réserve légal €	Autres réserves €	Résultat net de l'exercice €	Situation nette €
. Capital social de 712 501 actions de € 1.52449 chacune entièrement libérées	1 086 201	-	-	-	1 086 201
. Réserves et report à nouveau	-	108 620	24 239 868	5 955 479	30 303 967
Au 1 ^{er} janvier 2013	<u>1 086 201</u>	<u>108 620</u>	<u>24 239 868</u>	<u>5 955 479</u>	<u>31 390 168</u>
. Affectation résultat 2012	-	-	5 955 479	(5 955 479)	0
. Distribution de dividendes	-	-	(12 502 006)	7 821 411	(12 502 006)
. Résultat de l'exercice 2013	-	-	-	7 821 411	7 821 411
Au 31 décembre 2013	<u>1 086 201</u>	<u>108 620</u>	<u>17 693 341</u>	<u>7 821 411</u>	<u>26 709 573</u>
. Affectation résultat 2013	-	-	5 470 729	(5 470 729)	0
. Distribution de dividendes	-	-	-	(2 350 682)	(2 350 682)
. Résultat de l'exercice 2014	-	-	-	2 536 826	2 536 826
Au 31 décembre 2014	<u>1 086 201</u>	<u>108 620</u>	<u>23 164 070</u>	<u>2 536 826</u>	<u>26 895 717</u>

JACQUES BOGART S.A.**TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat net	2 536 826	7 821 411
Dotations aux amortissements	88 785	97 073
Dotations nettes aux provisions	9 718 076	2 882 923
Plus-value de cessions d'immobilisations	(389 083)	
Abandon de compte-courant d'actionnaire	<u>(6 000 000)</u>	-
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	<u>5 954 604</u>	<u>10 801 407</u>
(Augmentation)/Diminution des acomptes versés sur commandes	78 798	(73 912)
(Augmentation)/Diminution des créances clients et comptes rattachés	365 761	607 243
Augmentation/(Diminution) des dettes fournisseurs	(87 378)	64 186
(Augmentation)/Diminution des autres créances	4 294 565	(3 833 460)
Augmentation/(Diminution) des autres dettes	<u>(195 405)</u>	<u>(1 279 266)</u>
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT LIE A L'ACTIVITE	<u>4 456 341</u>	<u>(4 515 209)</u>
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE	<u>10 410 945</u>	<u>6 286 198</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(15 931)	(26 598)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 561
Acquisitions d'immobilisations financières	<u>(3 497 965)</u>	<u>(3 266 417)</u>
Remboursements et cessions d'immobilisations financières	<u>676 107</u>	<u>256 842</u>
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	<u>(2 837 789)</u>	<u>(3 034 612)</u>
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Remboursements emprunts et de compte courant associés	(2 704 406)	(1 142 857)
Nouveaux emprunts	68 958	12 500 000
Frais emprunts activés	-	(367 225)
Dividendes distribués	(2 350 682)	(12 502 006)
Augmentation/Diminution dettes financières diverses	<u>(12 050)</u>	<u>209</u>
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	<u>(4 998 180)</u>	<u>(1 511 879)</u>
VARIATION DE TRESORERIE	□	
Trésorerie d'ouverture	9 115 010	7 375 303
Trésorerie de clôture	<u>11 689 986</u>	<u>9 115 010</u>
VARIATION DE TRESORERIE	<u>2 574 976</u>	<u>1 739 707</u>

JACQUES BOGART S.A.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Au 31 décembre 2014

Evènements de l'exercice

1. Afin d'accélérer le développement des activités du groupe, un abandon partiel de compte courant a été consenti au cours de l'exercice par un actionnaire pour un montant de 6 000K€.

Transactions avec les parties liées

2. La société n'a pas identifié de transactions d'importances significatives et non conclues à des conditions de marché avec les principaux actionnaires et les membres du Conseil d'administration.

Principes comptables

3. (a) Les comptes sont préparés suivant la méthode du coût historique dans le respect des principes de prudence, d'indépendance des exercices, d'image fidèle, de continuité d'activité, de régularité et sincérité, de comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre. Ils sont établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les principes comptables les plus importants retenus pour la préparation de ces comptes annuels sont les suivants :

(b) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de marques, non amorties, et de logiciels informatiques, amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

(c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties, suivant la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation estimée. Les principaux taux utilisés sont les suivants :

	<u>Méthode et %</u>	<u>Nombre d'années</u>
Construction	Linéaire 5 %	20 ans
Installations techniques, matériel et outillage industriels	Linéaire 15 %	6 ans 2/3
Installations générales, agencements et aménagements divers	Linéaire 10 %	10 ans
Matériel de transport	Linéaire 20 %, 33,33 %	3 ou 5 ans
Matériel de bureau et matériel informatique, mobilier	Linéaire 10, 20 ou 33,33 %	10, 5 ou 3 ans

(d) Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation et les autres titres immobilisés sont valorisés à leur coût d'acquisition, ou à leur valeur d'usage lorsqu'elle est inférieure. Cette dernière est déterminée en fonction de la rentabilité et des perspectives de développement des sociétés considérées, et plus généralement par référence aux objectifs poursuivis lors de leur acquisition ou leur création. De façon générale, les pertes encourues au cours des premières années d'exploitation par les filiales nouvellement créées ou rachetées sont considérées comme la contrepartie normale du développement des marques et du réseau. En cas de persistance des pertes au-delà de cette période initiale, des provisions sont constituées de façon à ramener la valeur nette des titres à leur valeur de mise en équivalence, compte tenu des survaleurs éventuellement payées en cas de rachat.

(e) Créances et dettes en devises étrangères

Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées en euros sur la base des taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice, sauf pour les montants faisant l'objet d'une couverture à terme. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites à l'actif du bilan lorsqu'elles correspondent à une perte latente et au passif lorsqu'elles correspondent à un gain latent. Les gains latents n'interviennent pas dans la formation du résultat de l'exercice. Les pertes latentes, non compensées par une couverture de change, font l'objet d'une provision pour risques.

(f) Charges à répartir sur plusieurs exercices sur frais d'émission d'emprunts

Les frais d'émission d'emprunts bancaires sont répartis sur la durée des emprunts au prorata de leur remboursement.

(g) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont valorisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur probable de négociation si elle est inférieure. Cette dernière est estimée par référence à la valeur liquidative à la clôture de l'exercice pour les S.I.C.A.V. et les certificats de dépôt. Pour les actions cotées, elle est établie sur la base de la moyenne des cours du dernier mois précédent la clôture de l'exercice.

(h) Retraites

Les engagements de la société en matière de pensions, de compléments de retraite et d'indemnités assimilés sont évalués sur la base d'une estimation actuarielle des droits potentiels acquis par les salariés à la date de clôture et tenant notamment compte de l'ancienneté et de la rotation de ces derniers, et font l'objet d'une information en annexe des comptes.

Immobilisations

4. (a) Les mouvements des valeurs brutes des immobilisations s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2013</u>	<u>Augmentations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>31.12.2014</u>
	€	€	€	€
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions et droits similaires	2 278 306	10 814	24 660	2 264 460
Avances et acomptes	<u>10 287</u>	-	<u>10 287</u>	-
Total immobilisations incorporelles	<u>2 288 593</u>	<u>10 814</u>	<u>34 947</u>	<u>2 264 460</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Constructions	152 449	-	-	152 449
Autres immobilisations corporelles	<u>1 192 576</u>	<u>15 405</u>	<u>72 688</u>	<u>1 135 293</u>
Total immobilisations corporelles	<u>1 345 025</u>	<u>15 405</u>	<u>72 688</u>	<u>1 287 742</u>
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations	78 951 295	3 485 493	53 302	82 383 486
Prêts	8 714	5 870	8 665	5 919
Autres immobilisations financières	<u>689 700</u>	<u>6 602</u>	<u>219 714</u>	<u>476 588</u>
Total immobilisations financières	<u>79 649 709</u>	<u>3 497 965</u>	<u>281 681</u>	<u>82 865 993</u>
Total	<u>83 283 327</u>	<u>3 524 184</u>	<u>389 316</u>	<u>86 418 195</u>

(b) Les mouvements des amortissements et des provisions des immobilisations incorporelles et corporelles s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2013</u>	<u>Dotations</u>	<u>Diminutions</u>	<u>31.12.2014</u>
	€	€	€	€
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions et droits similaires	<u>153 907</u>	<u>24 628</u>	<u>24 660</u>	<u>153 875</u>
Total immobilisations incorporelles	<u>153 907</u>	<u>24 628</u>	<u>24 660</u>	<u>153 875</u>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Constructions	144 868	7 581	-	152 449
Autres immobilisations corporelles	<u>584 975</u>	<u>56 576</u>	<u>67 344</u>	<u>574 208</u>
Total immobilisations corporelles	<u>729 843</u>	<u>64 157</u>	<u>67 344</u>	<u>726 657</u>
Total	<u>883 750</u>	<u>88 785</u>	<u>92 004</u>	<u>880 531</u>

Participations

5. Les participations se décomposent de la façon suivante :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Parfums Ted Lapidus S.A.S.	3 264 299	3 264 299
Société Française de Fabrication de Parfumerie S.A.S.	462 774	462 774
Institut Jeanne Piaubert S.A.S.	6 683 328	6 683 328
Jeanne Piaubert S.A.S.	13 497 284	13 497 284
Fairtrade S.A.R.L.	6 178 759	6 178 759
Stendhal S.A.S.	27 045 123	25 550 622
Ted Lapidus S.A.S.	609 339	609 339
Distribal S.A.S.	1 751 000	1 182 000
Jacques Bogart International BV (Hollande)	5 874 506	5 874 506
Jacques Bogart Hong Kong Ltd (H.K.)	12 585	12 585
Parfulux S.A. (Belgique)	1 670 697	1 670 697
Jacques Bogart GmbH (Allemagne)	2 132 582	2 132 582
Jacques Bogart Srl (Italie)	4 638 129	3 975 545
Jacques Bogart Espana S.L.	1 209 020	1 209 020
Jacques Bogart U.K. Ltd	41 315	41 315
Parfums Jacques Bogart S.A.S.	534 600	534 600
Jacques Bogart Egypt Co Ltd	-	53 303
Aromalux S.A.S.	1 115 000	1 115 000
I.S.D. S.A.S.	78 737	78 737
Athenais S.A.S.	4 500 000	4 500 000
Carven Parfums S.A.S.	872 000	325 000
Parfulux FZE Dubaï UAE	212 409	-
April Beauty Store, Unipessoal, LDA, Portugal	<u>1</u>	<u>-</u>
Valeur brute	82 383 486	78 951 295
Provision pour dépréciation	<u>(60 832 340)</u>	<u>(53 798 029)</u>
Valeur nette	<u>21 551 146</u>	<u>25 153 266</u>

Prêts

6. Ce poste comprend les prêts consentis à des sociétés liées :

Libellé	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Prêts au personnel	-	900
Avances permanentes	<u>5 919</u>	<u>7 814</u>
Total prêts	<u>5 919</u>	<u>8 714</u>
Total prêts valeur nette	<u>5 919</u>	<u>8 714</u>

Autres immobilisations financières

7. Ce poste est composé des éléments suivants :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Autres titres immobilisés	66 788	283 676
Dépôts et cautionnements versés	<u>409 800</u>	<u>406 024</u>
	<u>476 588</u>	<u>689 700</u>

Créances

8. (a) Les échéances des créances au 31 décembre 2014 s'analysent de la façon suivante :

	<u>Montant total</u>	<u>Echéance</u>	
		<u>A moins d'un an</u>	<u>A plus d'un an</u>
	€	€	€
Créances de l'actif immobilisé :			
Prêts	5 919	-	5 919
Autres immobilisations financières	476 588	-	476 588
Créances de l'actif circulant :			
Clients et comptes rattachés entreprises liées	169 391	169 391	-
Autres créances	27 160 340	27 160 340	-
Charges constatées d'avance	154 215	154 215	-
Frais d'émission d'emprunt à étaler	<u>298 267</u>	<u>298 267</u>	<u>-</u>
Total	<u>28 264 720</u>	<u>27 782 213</u>	<u>482 507</u>

Les charges constatées d'avance concernent principalement les loyers.

Prêts accordés en cours de période : € 5 870Prêts remboursés en cours de période : € 8 665

(b) Le poste "Autres créances, net" se décompose ainsi :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Créances sur filiales françaises	23 070 445	26 195 524
Créances sur filiales étrangères	<u>3 456 178</u>	<u>4 154 261</u>
	26 526 623	30 349 785
Provisions et dépréciations	<u>(3 473 593)</u>	<u>(2 985 689)</u>
Créances sur entreprises liées, net	23 053 030	27 414 096
IS	526 872	70 692
T.V.A.	97 720	52 958
Autres, net	<u>9 125</u>	<u>62 094</u>
Total	<u>23 686 747</u>	<u>27 599 840</u>

Produits à recevoir rattachés aux postes de créances

9. Les produits à recevoir rattachés aux postes de créances s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Créances clients et comptes rattachés :		
Prestations de services à facturer	159 640	526 976
Autres créances :		
Avoirs à obtenir	<u>-</u>	<u>203</u>
Total	<u>159 640</u>	<u>527 179</u>

Valeurs mobilières de placement

10. (a) Les valeurs mobilières de placement s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Titres cotés étrangers	2 378 875	2 378 875
Actions Jacques Bogart	41 110	34 269
Sicav et dépôts à terme	<u>13 698 788</u>	<u>11 287 212</u>
Total	<u>16 118 773</u>	<u>13 700 356</u>

(b) Au 31 décembre 2014, la valeur liquidative du portefeuille de valeurs mobilières de placement s'élevait à € 16 847 591 (2013 : € 13 440 517).

(c) Dans le cadre du programme de rachat d'actions visé par l'Assemblée Générale en date du 14 juin 2012, 200 actions Bogart S.A sont détenues par la société au 31 décembre 2014, soit 0,028% du capital. Les mouvements sur la période se décomposent comme suit :

En milliers d'euros	Nombre de titres	Valeur d'acquisition
Au 31 décembre 2013	165	34,3
Acquisition	35	6,8
Cession	-	-
Au 31 décembre 2014	200	41,1

Les actions acquises dans ce cadre le sont dans les limites suivantes :

- le prix maximum d'achat est fixé à 250 euros par action, hors frais d'acquisition ;
- le total des actions détenues ne peut dépasser 10% du nombre d'actions composant le capital de la société ;
- le prix de revente ne devra pas être inférieur à 160 euros.

Charges constatées d'avance

11. Les charges constatées d'avance se décomposent de la façon suivante :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Entretien	17 564	17 550
Locations	97 069	439 164
Assurances	3 318	3 269
Divers	<u>36 264</u>	<u>32 500</u>
	<u>154 215</u>	<u>492 483</u>

Capital social

12. Au 31 décembre 2014, le capital social était divisé en 712 501 actions ordinaires de € 1,52449 chacune, soit un total de € 1 086 201.

Provisions

13. Les mouvements des provisions s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2013</u>	<u>Dotations</u>	<u>Reprise sans</u>	<u>Reprise suite à</u>	<u>31.12.2014</u>
	€	€	Consommation	des consommations	€
			€	€	
<u>Provisions pour risques</u>					
Perte de change	172 218	129 015	172 218	-	129 015
Risques sur filiales	5 321 745	1 470 892	-	-	6 792 637
Risques reversement IS	1 957 907	1 220 093	-	-	3 178 000
Risques divers	<u>108 320</u>	<u>61 433</u>	-	<u>25 450</u>	<u>144 303</u>
Total provisions pour risques	<u>7 560 190</u>	<u>2 881 433</u>	<u>172 218</u>	<u>25 450</u>	<u>10 243 955</u>
<u>Autres provisions</u>					
Immobilisations financières	53 798 029	7 095 451	7 837	53 303	60 832 340
Clients	-	1 063	-	-	1 063
Autres créances	<u>2 985 689</u>	<u>1 641 870</u>	<u>252 623</u>	<u>901 343</u>	<u>3 473 593</u>
Total autres provisions	<u>56 783 718</u>	<u>8 738 384</u>	<u>260 460</u>	<u>954 646</u>	<u>64 306 996</u>
	-	-	-	-	-
Total provisions	<u>64 343 908</u>	<u>11 619 817</u>	<u>432 678</u>	<u>980 096</u>	<u>74 550 951</u>
Dont :					
Résultat d'exploitation		1 063	-	50 000	
Résultat financier		8 866 335	432 678	904 646	
Résultat exceptionnel		2 752 419	-	25 450	

Dettes

14. (a) Les échéances des dettes au 31 décembre 2014 s'analysent de la façon suivante :

	31.12.2013	Montant Total	Echéance 31.12.2014		
			A moins d'un an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	€	€	€	€	€
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :					
. concours bancaires courants et Soldes créditeurs	5 003 293	5 000 814	5 000 814	-	-
. emprunts souscrits auprès d'établissements de crédit	14 675 015	12 029 255	2 404 255	9 625 000	-
Compte courant actionnaire	12 500 000	6 438 451	-	6 438 451	-
Dettes financières diverses	447 434	438 286	-	-	438 286
Fournisseurs et comptes rattachés	414 877	327 499	327 499	-	-
Dettes fiscales et sociales	915 897	991 920	991 920	-	-
Autres dettes	1 056 317	1 231 926	1 231 926	-	-
Produits constatés d'avance	<u>2 682 242</u>	<u>2 235 202</u>	<u>2 235 202</u>	-	-
Total	<u>37 695 075</u>	<u>28 693 353</u>	<u>12 191 616</u>	<u>16 063 451</u>	<u>438 286</u>

Les produits constatés d'avances concernent l'étalement de la plus-value de l'usine de Pacy, cédée à une société de lease-back.

Emprunts souscrits en cours de période : € 0

Emprunts remboursés en cours de période : € 2 642 857

(b) Les dettes représentées par des effets de commerce au 31 décembre 2014 s'élèvent à € 0 (2013 : € 0).

(c) Le compte courant correspond à une avance rémunérée faite par un actionnaire.

(d) La société Jacques Bogart SA a réalisé deux émissions d'emprunts en décembre 2013 destinées à accélérer le développement du groupe (réseau de magasins et développement des marques) :

- Un emprunt obligataire d'un montant total de 5 millions d'euros, au taux annuel fixe de 4.50% l'an, remboursable in fine le 18 décembre 2019. Cet emprunt a été souscrit par un FCP Micado et par une banque. Les obligations sont admises aux négociations sur le marché Alternext de Nyse Euronext à Paris.
- Un emprunt obligataire de 7.5 millions d'euros, portant intérêt au taux Euribor 3 mois augmenté de 1.41389%, remboursable en 5 échéances annuelles égales, le dernier remboursement devant intervenir en décembre 2018. La souscription des OBSAAR a été réservée à des investisseurs qualifiés. Les 6 975 BSAAR attachées aux obligations sont attribuées à un nombre limité de personnes choisies par le conseil d'administration de Bogart SA et donnent droit à l'acquisition d'autant d'actions, l'option pouvant être exercée du 18 décembre 2016 au 18 décembre 2020. Cette émission est effectuée hors du champ de l'offre au public de titres financiers.

Autres dettes

15. Les autres dettes s'analysent de la manière suivante :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Comptes courants	859 281	851 008
Avoirs à établir	372 645	201 722
Autres dettes	<u>-</u>	<u>3 587</u>
Total	<u>1 231 926</u>	<u>1 056 317</u>

Charges à payer rattachées aux postes de dettes

16. Les charges à payer rattachées aux postes de dettes s'analysent de la façon suivante :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 283	8 665
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	93 608	183 989
Dettes fiscales et sociales	582 037	580 203
Autres dettes	<u>-</u>	<u>2 358</u>
Total	<u>678 928</u>	<u>775 215</u>

Chiffre d'affaires

17. Le chiffre d'affaires se décompose comme suit :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Chiffre d'affaires services :		
France	<u>8 793 140</u>	<u>9 170 258</u>
	<u>8 793 140</u>	<u>9 170 258</u>

Produits financiers

18. Les produits financiers de participation sont constitués des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Dividendes perçus concernant les entreprises liées	<u>6 165 300</u>	<u>8 319 500</u>
Total	<u>6 165 300</u>	<u>8 319 500</u>

19. Les intérêts et produits assimilés sont constitués des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Intérêts concernant les entreprises liées	<u>687 874</u>	<u>680 774</u>
Total	<u>687 874</u>	<u>680 774</u>

20. Les reprises sur provision financières sont constituées des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Perte de change	172 218	151 941
Reprise de provisions sur filiales étrangères	<u>1 165 105</u>	<u>1 578 609</u>
Total	<u>1 337 323</u>	<u>1 730 549</u>

Charges financières

21. Les intérêts et charges assimilés sont constitués des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Intérêts sur compte courant actionnaire	192 139	254 917
Intérêts versés aux établissements de crédit divers	446 513	311 105
Pertes sur créances liées à des participations	<u>851 342</u>	<u>-</u>
Total	<u>1 489 994</u>	<u>566 021</u>

22. Les dotations aux provisions sont constituées des principaux éléments suivants :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Provisions sur titres et comptes courants filiales	<u>8 866 335</u>	<u>3 915 930</u>
Total	<u>8 866 335</u>	<u>3 915 930</u>

Produits et charges exceptionnels

23. Les produits et les charges exceptionnels sur opérations de gestion et de capital sont constitués des éléments :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Etalement de la plus-value sur l'opération de leaseback	447 040	449 840
Produits de cessions sur immobilisations financières	610 415	16 198
Abandon de créance	6 000 000	-
(Dotations)/Reprise provision reversement I.S.	(1 220 093)	(205 900)
(Dotations)/Reprise sur provisions filiales situation nette négative	(1 470 892)	338 627
(Dotation)/Reprise litige prud'hommes	(35 984)	(49 327)
VNC des immobilisations financières cédées	(269 290)	(3 697)
Autres	<u>(46 062)</u>	<u>(58 835)</u>
	<u>4 015 134</u>	<u>486 907</u>

Impôts sur les bénéfices

24. (a) La réconciliation du taux d'impôt de l'exercice s'analyse comme suit :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Impôt théorique au taux de 33, 1/3 % sur le résultat comptable avant impôt	(751 918)	(2 410 481)
Effet d'impôt des différences permanentes :		
Dividendes (y compris Q.P. frais et charges)	1 952 345	2 773 167
Provisions non déductibles	(2 894 417)	(726 505)
Produits non imposables	154 311	19 090
Charges non déductibles	(431 430)	(77 124)
Effet d'impôt des différences temporaires	<u>524</u>	<u>3 914</u>
Impôt au taux de 33 1/3% sur le résultat fiscal	(1 970 585)	(417 938)
Contributions	(46 323)	(53 402)
Effet de l'intégration fiscale	2 317 950	1 036 409
Effet crédit d'impôt dons	4 803	4 200
Effet crédit d'impôt recherche	<u>20 468</u>	<u>20 700</u>
Produit/(charge) d'impôt sur les bénéfices	<u>326 313</u>	<u>589 969</u>

(b) La société et ses filiales françaises détenues à 95 % ou plus à l'ouverture de l'exercice ont opté pour le régime d'intégration fiscale de leurs résultats taxables. La convention d'intégration prévoit que les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration. Les économies d'impôts réalisées par le groupe fiscal et liées à l'utilisation de déficits sont constatées en produit chez la société mère. Le montant des économies d'impôts réalisées par la société mère, liées à l'utilisation de déficits de sociétés ayant réalisé des déficits et susceptibles de devenir bénéficiaires s'élève à un montant de K€uros 3 178 au 31 décembre 2014. Ce montant est provisionné dans les comptes de la société mère en provision pour risques. Pour les sociétés filiales françaises, structurellement déficitaires, aucune provision n'est constituée pour couvrir les économies d'impôts évaluées à un montant de K€uros 9 151 réalisées par la société mère sur les déficits utilisés de ses filles du fait du caractère non probable de reversement.

(c) L'analyse de l'impôt sur les sociétés se présente ainsi au 31 décembre 2014 :

	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
	€	€
Produits d'intégration fiscale	305 845	569 269
Crédit d'impôts	<u>20 468</u>	<u>20 700</u>
Total	<u>326 313</u>	<u>589 969</u>

(d) Les créances et les dettes d'impôt différé ou d'impôt latent ne sont pas incluses dans les comptes et se présentent comme suit :

	<u>Actif/(Passif)</u>		
	<u>31.12.2013</u>	<u>Variations</u>	<u>31.12.2014</u>
	€	€	€
Organic	5 122	(25)	5 097
Plus-value sur OPCVM	<u>1 117</u>	<u>(499)</u>	<u>618</u>
	<u>6 239</u>	<u>(524)</u>	<u>5 715</u>

Effectif de la société et rémunération des membres des organes d'administration et de direction

25. (a) Les membres du conseil d'administration n'ont perçu aucune rémunération à raison de leurs fonctions au cours de la période.

(b) Les membres des organes de direction ont perçu globalement une rémunération de € 397 497 au titre de la période (2013 : € 388 865).

(c) L'effectif moyen de la société employé pendant la période se décompose comme suit :

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Cadres, agents de maîtrise	45	45
Employés	<u>13</u>	<u>14</u>
Total	<u>58</u>	<u>59</u>

Indemnités de départ en retraite

26.

Les principales hypothèses retenues pour l'évaluation des engagements retraite sont les suivantes pour 2014 :

- Prise en compte des facteurs de rotation de personnel et de mortalité
- Taux annuel de progression des salaires de 2 %
- Age de départ à la retraite de 65 ans
- Taux d'actualisation de 1,49 % (taux Iboxx de décembre 2014)

Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi

27. La 3ème loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le crédit d'impôt compétitivité pour l'emploi (CICE) à compter du 1er janvier 2013, dispositif ayant les principales caractéristiques suivantes :

- un crédit d'impôt de 4 % calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013.
- un crédit d'impôt de 6% calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2014.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissements, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (article 244 quater C du CGI)

Le CICE a été comptabilisé en diminution du poste « Salaires et traitements » du compte de résultat conformément à l'avis du CNC et représente un montant de 68 506 euros.

Entreprises liées

28. Les transactions avec les entreprises liées se présentent comme suit au 31 décembre 2014 :

- Eléments relevant de plusieurs postes du bilan :

	<u>Participations</u>
ACTIF IMMOBILISE	
Participations	21 551 146
ACTIF CIRCULANT	
Créances clients et comptes rattachés	155 032
Autres créances	23 053 030
DETTES	
Avoirs à établir	372 647
Emprunts et dettes financières divers	438 286
Autres dettes	859 281

- Résultat financier avec les entreprises liées :

Intérêts perçus des entreprises liées	687 874
Revenus de participation	6 165 300
Reprises de provisions	1 157 268
Dotations aux provisions	8 737 320

Engagements hors bilan

29. (a) Les engagements se résument ainsi :

▪ Cautions et lettres d'intention au profit des établissements de crédit	12 186 K€ 32 539 KNis
▪ Engagements en matière de pensions	536 K€

(b) Crédit bail

Au 31 décembre 2014, la société est liée par un contrat de crédit bail portant sur l'ensemble immobilier situé à Ménilles et à Pacy sur Eure utilisé par la filiale S.F.F.P.

(i) Les immobilisations concernées et leur amortissement théorique se présentent comme suit (en milliers d'euros) :

Nature	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Cumulées	Valeur Nette
Terrains	362			362
Constructions	<u>4 678</u>	<u>234</u>	<u>955</u>	<u>3723</u>
Total	<u>5 040</u>	<u>234</u>	<u>955</u>	<u>4 085</u>

(ii) Les engagements résultant de ce contrat se résument ainsi (en milliers d'euros) :

Redevances restant à payer			Total
<u>jusqu'à 1 an</u>	<u>De 1 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>	<u>à payer</u>
608 598	2 434 392	456 448	3 499 438

(c) Cautions données(i) *Lettres d'intention*

Au 31 décembre 2014, la société s'était engagée principalement auprès d'établissements bancaires de certaines de ses filiales, sous forme de lettres d'intention, pour les montants suivants (en milliers d'euros) :

<u>Filiales</u>	<u>Montants</u> <u>K€uros</u>
▪ Stendhal S.A.S.	835
▪ Distribal S.A.S.	500
▪ Parfums Jacques Bogart S.A.S.U.	2 500
▪ S.F.F.C.	100
▪ Athenaïs	<u>1 090</u>
Total	<u>5 025</u>

(ii) Cautions

La société garantit les engagements souscrits

- par les filiales étrangères suivantes dans le cadre de concours bancaires ou d'emprunts à hauteur de 32 539 Knis au profit d'établissements bancaires :
 - April Cosmetics and Perfume Chain Stores Ltd 32 539 Knis
- Par les filiales françaises suivantes à hauteur de 3 393 Keuros au profit d'établissements bancaires :

	<u>Montants</u> K€uros
▪ Athénaïs S.A.S.	<u>3 393</u>

(iii) Garantie bancaire

Une garantie bancaire a été donnée à la société Parfums Jacques Bogart pour 140 K€ afin de garantir le complet paiement des redevances minimales dues visées dans le contrat avec la marque Chevignon.

(iv) Garantie à première demande

La société Jacques Bogart S.A. a donné une garantie à première demande d'un montant total de 7 000 K€ au bénéfice du Groupe Douglas-Nocibé à sa filiale Athénaïs dans le cadre d'acquisition de fonds de commerce.

(v) La société Bogart S.A. est toujours caution pour les sociétés françaises cédées dans le cadre d'opération de recentrage du groupe Bogart sur les activités de parfums et de cosmétiques dans le cadre d'emprunts et de crédit bail immobilier à hauteur de 3 628 K€ au profit d'établissements bancaires. Les banques ont en effet maintenu les garanties données par la société Jacques Bogart S.A. Cette dernière a obtenu de la société SARIEL S.A.S. le cessionnaire, une lettre d'intention de contre garantie desdits engagements, étant précisé que les banques disposent déjà de garanties hypothécaires et de nantissements des fonds de commerce des sociétés concernées pour les concours qui leur sont consentis.

	<u>Montants utilisés au titre de ces</u> <u>cautions au 31/12/2014</u> K€uros
<u>Cautions</u>	
▪ S.C.I. Lou Pinet	1 592
▪ Richer Montmartre S.A.S.	<u>1 532</u>
	<u>3 124</u>
<u>Lettre d'intention</u>	
▪ Jacquelot	<u>504</u>
	<hr/>
Total	<u>3 628</u>

(d) Effets escomptés non échus
Au 31 décembre 2014, il n'existait aucun effet escompté non échu (2013 : € -).

(e) Opérations sur devises
Au 31 décembre 2014, il n'existait aucun engagement correspondant à des ventes à terme en couverture de transactions commerciales.

(f) Litiges
La société est engagée dans diverses procédures concernant des litiges. Après examen de chaque cas, et après avis des conseils, les provisions jugées nécessaires ont été, le cas échéant, constituées dans les comptes.

(g) Droit individuel à la formation
Au 31 décembre 2014, les obligations liées au droit individuel à la formation n'ont pas été comptabilisées : le nombre d'heures acquises est de 4 610 heures, le volume d'heures n'ayant pas donné lieu à demande est également de 4 610 heures.

	Capital (a)		Capitaux propres autres que le capital (a)		Quote-part du capital détenue		Valeur comptable des titres détenus - Brute		Valeur comptable des titres détenus - Nettes		Prêts et avances consentis par la société et non remboursés		Montants des cautions et avoirs fournis par la société (a)		Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (b)		Résultat (bénéfice ou perte) du dernier exercice clos (b)		Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (b)		Observations
	Euros	Euros	Euros	Euros	%	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros		
Société Française de Fabrication de																					
Parfums Ted Lapidus S.A.S																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
N° Siren 330 076 472																					
Parfums de France S.A.S																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
N° Siren 335 005 583																					
Distribeil S.A.S																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
N° Siren 438 572 299																					
Faitrade S.A.R.L.																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
N° Siren 384 944 591																					
Stendhal S.A.S																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
N° Siren 672 016 292																					
Institut Jeanne Proubert S.A.S																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
N° Siren 303 411 698																					
Jeanne Proubert S.A.S																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
N° Siren 392 557 203																					
Ted Lapidus S.A.S																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
N° Siren 402 926 794																					
Carven Parfums S.A.S																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
N° Siren 523 797 306																					
1. Bogart Hong Kong Ltd.																					
Unit A, 16/F, Wiltbee Centre,																					
208 Queen's Road Central, Hong Kong																					
Jacques Bogart Halle S.R.L.																					
Piazza San Giovanni Battista alla Creta 1																					
20147 Milan																					
Parfums S.A.																					
Paepssem Business Park -18A Bd Paepssem																					
1070 Bruxelles (Anderlecht)																					
Jacques Bogart Espana S.L.																					
Capitan Haya 60 – Entrepalmas Oficina 1 – 28020																					
Madrid – Espagne																					
Jacques Bogart GmbH																					
Kornemannweg 1 – 65201 Wiesbaden – Allemagne																					
Jacques Bogart U.K. Ltd																					
Blispace Business Centre – 4 Wadsworth Road –																					
Perivale																					
Middlesex UB6 7JL – GB																					
Parfums Jacques Bogart S.A.S.U.																					
76-78, av. des Champs-Élysées – 75008 Paris																					
	534 600	339 319	100	534 600	534 600	534 600	258 363	2 640 000	15 055 619	2 791 879	2 940 300										
	381 250	4 965 042	100	3 864 299	3 264 299	3 264 299	3 607	-	7 856 399	1 508 526	1 875 000										
	462 929	685 978	100	462 774	462 774	462 774	11 679	0	6 136 115	167 669	-										
	150 000	166 087	100	1 751 000	297 195	297 195	91 458	500 000	570 964	(19 181)	-										
	62 565	1 151 204	99	6 178 759	0	0	0	-	298	(1 463 364)	-										
	152 500	124 342	100	27 045 123	0	0	8 580 025	835 000	2 329 714	(2 990 162)	-										
	228 750	565 736	100	4 583 328	4 453 328	4 453 328	0	-	0	110 290	150 000										
	152 500	1 120 759	100	13 497 284	331 295	331 295	8 336 023	-	4 727 128	(941 965)	-										
	152 500	1 078 149	100	609 339	609 339	609 339	2 784	-	1 651 511	1 237 377	1 200 000										
	150 000	2 028	100	872 000	872 000	872 000	2 704 026	-	4 987 678	(404 612)	-										
	21 238	(1 423 166)	100	12 585	0	0	-	-	966 225	(321 646)	-										
	54 000	0	100	4 638 129	0	0	-	-	1 169 701	(687 923)	-										
	150 000	(19 392)	100	1 670 697	28 734	28 734	-	-	599 349	(101 874)	-										
	604 005	(4 082 839)	100	1 209 020	0	0	-	-	4 042 725	(676 386)	-										
	25 000	226 997	51	2 132 582	109 636	109 636	-	-	1 798 491	(37 025)	-										
	32 099	(2 361 836)	100	41 315	0	0	657 269	-	0	0	0										

Les prêts sont dépréciés à hauteur de 2 713 320 €

Le taux de clôture utilisé est de 1 dollar HK = 0,10619 €
Le taux moyen utilisé est de 1 dollar HK = 0,09704 €

Les prêts sont dépréciés à hauteur de 657 269 €
Le taux de clôture utilisé est de 1 livre sterling = 0,28396 €

RESULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	<u>2010</u>	<u>2011</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>
	€	€	€	€	€
(a) Capital en fin d'exercice					
- Capital social	1 086 201	1 086 201	1 086 201	1 086 201	1 086 201
- Nombre d'actions ordinaires	712 501	712 501	712 501	712 501	712 501
(b) Opérations et résultats de l'exercice					
- Chiffre d'affaires hors taxes	9 104 205	9 306 357	9 417 768	9 170 258	8 793 140
- Résultat avant impôt, participation amortissements et provisions	7 752 376	9 058 257	10 361 181	9 430 496	12 551 582
- Participation des salariés	(7 171)	-	-	-	(45 240)
- Impôt sur les bénéfices	273 705	1 351 016	1 138 174	589 969	326 313
- Résultat net de l'exercice	6 357 039	6 257 330	5 955 479	7 821 411	2 536 826
- Résultat distribué	3 348 755	4 488 756	5 955 479	2 351 253	2 137 503
(c) Résultats par action					
- Résultat après impôt et participation, mais avant amortissements et provision	11,25	14,61	16,14	14,06	18,01
- Résultat net de l'exercice	8,92	8,78	8,36	10,98	3,56
- Dividende net attribué par action	4,70	6,30	17,55	3,30	3,00
(d) Personnel					
- Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	67	66	62	59	58
- Masse salariale de l'exercice	2 893 527	2 951 286	2 954 170	2 701 372	2 666 266
- Avantages sociaux de l'exercice	1 242 820	1 273 447	1 286 737	1 149 054	1 114 765

JACQUES BOGART S.A.

**RAPPORT
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2014

Fidecompta
Montée de Saint Menet
13367 Marseille Cédex 11

S & W Associés
8, avenue du Président Wilson
75116 Paris

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux actionnaires
Jacques Bogart S.A.
76 - 78, avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **Jacques Bogart S.A.**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient sur la base de notre audit d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation de titres de participation et des provisions pour risques et charges, telles que respectivement décrites dans les notes 3d) et 13 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et des hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 4 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

Fidecompta

S & W Associés

Raymond Blancard

Vincent Young